

BN Numismatique Bulletin cgb.fr 112

novembre 2012

Pour recevoir par courriel le nouveau Bulletin Numismatique, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et images contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction.

S o m m a i r e

- 3 LE VÉRITABLE QUATRIÈME POUVOIR
- 4 NOUVELLES DE LA SENA
- 5 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 6 LES BOURSES
- 7 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 8-9 UN NOUVEAU SITE CGB.FR
- 10 LES JETONS. C'EST MAINTENANT !
- 11 DÉLIT PÉNAL QUALIFIÉ DE VOL PERQUISITIONS ET FOUILLES AU CORPS...
- 12 JE VIENS D'ÊTRE ARNAQUÉ SUR E-BAY
- 13 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 196
- 14-15 ROME 32 LE MONNAYAGE DE VALÉRIEN I^{ER} ET GALLIEN
- 16 VENTE SUR OFFRES N°56
- 17 EUROATLAS DES MONNAIES CELTES CA. 530 BC. - 330 AD.
- 18 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 18 POUR 100 PATATES, ON N'A PLUS RIEN !
- 19-20 MONNAIES 55 : RÉSULTATS EN DENT DE SCIE !
- 21 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 22 VOUS, JE NE SAIS PAS. MAIS MOI, C'EST RÉGLÉ
- 22 LES AUTORITÉS FRANÇAISES PEUVENT AUSSI LES OBTENIR. DEMAIN ?
- 23 UN SUPPLÉMENT MIS EN LIGNE GRATUITEMENT
- 24-26 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 27 LE RENVERSEMENT DE LA CHARGE DE LA PREUVE
- 28 MONNAIES 56 : ROYALES ET FÉODALES
- 29 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 30 ALEXANDRE LOUIS ROËTTIERS DE MONTALEAU
- 31 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 32 LES VARIÉTÉS DE POIDS DES EUROS
- 33 VANDALISME OFFICIEL MENACES SUR LA NÉCROPOLE D'ANGERS !!
- 34 PAPIERS MONNAIES 23
- 35 FILIGRANE INVERSÉ
- 36 MONNAIES 56

ÉDITORIAL

Plus on diffuse de l'information auprès des collectionneurs, plus ils ont de bonnes raisons de s'intéresser au sujet expliqué et de payer des prix cohérents avec la rareté et l'importance réelles de l'exemplaire.

Plus on diffuse de l'information moins on voit des exemplaires rarissimes invendables à un prix sérieux et moins on voit des exemplaires médiocres et banals vendus dix fois trop cher.

Nous savons tous que certaines pièces ne sont pas « à leurs prix » ou que certaines, gonflées, sont surévaluées. Ne refaisons pas ici le procès du prix de certaines romaines du troisième siècle dont on ne verra pas la sœur d'ici dix ans vendues 50 ou 100 euros comparées à la 2€ Grace de Monaco, 20 000 exemplaires sur le marché et 1 500 euros !

Finalement, ne devrait-on pas penser que ceux qui ne font aucun effort pour participer à l'éducation numismatique des collectionneurs et du grand public sont en réalité ceux qui croient trouver un intérêt à l'ignorance générale et professent qu'il ne faut pas « affranchir les caves ? »

On peut espérer qu'ils comprendront un jour qu'un *cave* bien *affranchi* devient un vrai numismate et un excellent client ? C'est ce que nous croyons et c'est la raison pour laquelle nous avons mis toutes nos archives en ligne !

Michel PRIEUR

INSOLITE



Outre son statut de rare monnaie coloniale américaine, (*Castorland fut une tentative française d'installation en 1792 pour fuir les violences, cliquez, à Carthage, dans l'État de New York*), ce jeton de Duvivier présente plusieurs caractéristiques amusantes. Tout d'abord, l'animal quadrupède à l'exergue du revers d'apparence intermédiaire entre le chien et le cochon est, comme on s'en doute, un castor ! Quand à l'arbre central et sa curieuse protubérance... c'est un érable dont on recueille la sève ! Ce jeton de présence tentait de présenter cette colonisation comme paradisiaque : ce fut hélas un désastre...

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

20min.ch - aclu.org - AD€ - ADF - AFP - ANS - ATLAZ-Franck PERRIN - Marc BAZOGE - Philippe BOUCHET - Arnaud BOURDON - boursier.com - Émilie BOUVIER - Maurice BRISTIEL - britishmuseum.org - Christophe CHARVE - chevalier.biz - Arnaud CLAIRAND - comptoir-des-monnaies.com - contreponts.org - Joël CORNU - delcampe.net - André DERBEZ - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DESSAL - economiematin.fr - egaliteetreconciliation.fr - Faits et Documents - forbes.com - gata.org - Samuel GOUET - ha.com - Stéphane HARLE - Hashtable - historicoll.com - Hervé JARRIGE - jolpress.com - David KNOBLAUCH - la-chronique-agma - Didier LELUAN - lepoint.fr - LES ÉCHOS - LIBÉRATION - marketwatch.com - Philippe MICHALAK - Jean-Claude MICHAUX - Bruno MIQUEL - msn.com - novopress.info - NUMIS-MASTER - OR ET MÉTAUX - Oularm - Nicolas PARISOT - paris-sorbonne.fr - pcgseurope.com - Jean-Luc PELLETAN - Serge PELLETIER - PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Hadrien RAMBACH - Fabienne RAMOS - Michel ROBERT - Fabrice ROLLAND - romandie.com - Chris RUDD - Gildas SALAÜN - Laurent SCHMITT - SENA - Alain SIMON - SOGEFI Numismatique - Guy SOHIER - Laurent VOITEL - voltairenet.org - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de WIKIPEDIA.org - Serge WIOTTE - youtube

Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : cgb.fr, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, courriel cgb@cgb.fr

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections



Un morceau de lune
vendu 255.000€

**CLIQUEZ
SUR CHAQUE
IMAGE !!**



Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA

Historicoll.com

Enfin un site spécialisé dans les monnaies d'exception!



Pour plus d'informations
contactez Ugo Leca: 06 04 52 55 79

Une sélection de nos pièces à la Une

LE VÉRITABLE QUATRIÈME POUVOIR



Nous savons tous que la démocratie et la justice imposent l'existence, l'indépendance et l'équilibre des trois pouvoirs distincts : le pouvoir exécutif (qui dirige le pays dans le respect des lois), le pouvoir législatif (qui décide des lois nouvelles) et le pouvoir judiciaire (qui fait appliquer les lois existantes).

Nous pouvons imaginer sans difficulté que celui qui dirigerait un pays en décidant personnellement des lois nouvelles et de la manière d'appliquer - ou de ne pas appliquer - les anciennes disposerait, pour le meilleur ou pour le pire, d'un pouvoir absolu.

Portant, si l'on cite Mayer Amschel Rothschild « *Donnez-moi le contrôle sur la monnaie d'un pays, je n'aurais plus à me préoccuper de qui en fait les lois* » ne devrait-on pas se préoccuper de savoir si l'on n'aurait pas oublié de créer une entité qui incarnerait ce pouvoir si redoutable : créer de l'argent !



Mayer Amschel Rothschild

Dans un article très stimulant de Roman-die.com, [cliquez pour le lire](#), le journaliste présente la théorie du *Vollgeld*, « argent réel » et suggère la création d'un quatrième pouvoir, indépendant des trois autres, le pouvoir « monétatif » dont la fonction serait de décider quelle quantité d'argent est nécessaire pour les besoins de l'économie et de créer de l'argent si l'expansion le requiert.

L'idée est très pertinente car ce pouvoir qui est aujourd'hui entre les mains des banques privées, des banques centrales et des gouvernements tourne toujours à la suproduction d'argent tout simplement car chacun des acteurs (au moins les gouvernements et les banques privées !) a intérêt à la création monétaire. Tant que les acteurs sont raisonnables, la croissance monétaire suit approximativement l'expansion de l'économie. Dès que les acteurs partent en vrille, il y a mille ans ou demain, cela

se termine par inflation, dévaluation, crise monétaire et crise tout court.

L'article suggère que ce pot à confiture de la création monétaire soit confié à une entité nouvelle, au sens où un gouvernement ou un parlement sont des entités, qui pourrait par exemple être la banque nationale. Cette entité déciderait souverainement et indépendamment des trois autres pouvoirs du rythme de la création monétaire. En un temps tel que le nôtre, repenser le système de l'argent-dette, briser la tutelle des banques tout en mettant en place des outils efficaces, beau programme ! Ne manquez pas de lire en complément du premier, un article sur le sujet dans *horizon et débats*, [cliquez](#).

Ce projet mérite tout à fait considération car la Suisse étant un pays réellement démocratique, un projet de loi portant sur la création d'un pouvoir 'monétatif' va être déposé devant la population suisse pour référendum en 2013. Le projet est déjà soutenu par plusieurs économistes importants mais pas par les banques, bien entendu. Si la motion est adoptée, nous allons assister à une expérience en grandeur réelle qui sera passionnante.

Michel PRIEUR



Offre réservée aux lecteurs du Bulletin Numismatique

5%

de réduction immédiate

A valoir sur l'ensemble du catalogue internet

www.comptoir-des-monnaies.com

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne, offre non cumulable

Votre code avantage* :

BN2012

15.000 Monnaies et Billets de l'Antiquité à nos Jours

NOUVELLES DE LA SENA



La Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (Séna) se réunira le vendredi 2 novembre 2012 à 18h30 pour sa séance mensuelle. Celle-ci se tiendra dans la salle de lecture de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris IV (Métro : Saint Paul, Autobus : 69, 76, 96). La séance est ouverte à tous et l'entrée est libre.

Suite à un problème familial du conférencier prévu, la conférence sera assurée

par Laurent Schmitt mais le sujet n'est pas encore connu au moment où nous mettons en ligne.

Le sujet sera annoncé avant vendredi sur le blog de cgb à <http://blog.cgb.fr/>.

Les conférences suivantes organisées par la Séna auront pour thème :

- « *La monnaie en contexte archéologique comme source* », le vendredi 7 décembre, par Thibault Cardon,

- « *Fouille d'une motte gallo-romaine dans l'Allier* », le vendredi 4 janvier 2013,

par Laurence Calmels,

- « *Le monnayage expliqué de la princesse de Château-Regnault (1613-1629)* », le vendredi 1^{er} février 2013, par Christian Charlet.

À partir de janvier 2013, les conférences mensuelles de la Séna seront hébergées par la Maison des Associations du 1^{er} Arrondissement de Paris, 5bis, rue du Louvre.



PANNEAU D'AFFICHAGE



EXPOSITION SUR LES GAULOIS AU MUSÉE D'AQUITAINE



Communiqué par notre lecteur Arnaud Bourdon, une information novopress, [cliquez pour l'article](#).

Michel PRIEUR

OYEZ ! OYEZ ! BRETAGNE !



THÈSE DE NUMISMATIQUE À PARIS SORBONNE

Le 6 novembre sera présentée à Paris Sorbonne une thèse « *Les cercles de collectionneurs et de numismates dans la région de Pékin durant la première moitié du XIX^e siècle : échange des monnaies anciennes, partage des idées et renouveau des études numismatiques* ». Comme pour toute présentation de thèse celle-ci est publique et vous pouvez donc y assister, [tous les détails en cliquant](#).



MONETA CANADA SEPTEMBRE

Le numéro de septembre de moneta est maintenant disponible au www.ons-sno.ca.

Dans ce numéro :

- Des monnaies amusantes [Steve Woodland]
 - Le financement de la guerre de 1812 [David Bergeron]
 - Les ruées vers l'or [Serge Pelletier]
- Au plaisir !



The September issue of moneta is now available at www.ons-sno.ca.

In this issue:

- Fun coin [Steve Woodland]
 - Funding the War of 1812 [David Bergeron]
 - Gold rushes [Serge Pelletier]
- Enjoy !

Michel PRIEUR

LE JOURNAL CANADIEN DE NUMISMATIQUE EN LIGNE

Communiqué !
MARKHAM (ONTARIO) – L'Association royale de numismatique du Canada (ARNC) est heureuse d'annoncer que la copie digitale du numéro d'octobre du Journal canadien de numismatique, l'organe officiel de l'Association, est accessible à tous – en direct – sur son site Web au www.arnc.ca depuis le 1^{er} octobre 2012.

L'ARNC est l'organisme national des collectionneurs de monnaies. Elle publie Le Journal canadien de numismatique (et son prédécesseur) depuis plus de six décennies.

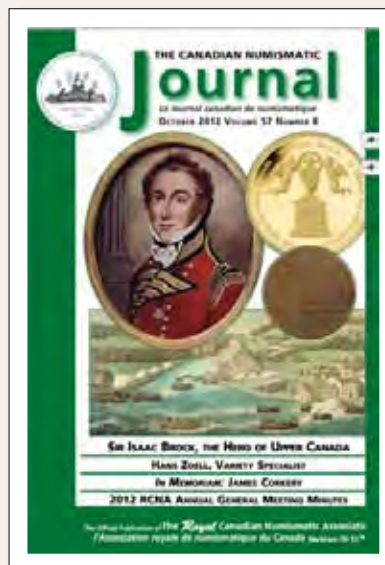
Les membres de l'Association peuvent accéder, par le biais du site Web qui leur est réservé, aux premiers 54 volumes en format

PDF et aux quatre derniers volumes en format FLASH.

Pour visiter leur site et télécharger leur journal, [cliquez !](#)

Notons que deux associations canadiennes ont mis leur journal en ligne, à disposition de tous gratuitement. espérons que cela va donner des idées à d'autres, par exemple en France...

Michel PRIEUR



LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

NOVEMBRE

1^{er} Saint-Savine (10) () (N)**

1^{er} Harelbeke (B) (**) (N)

2-3 München (D) (nc) (N)

3 Frederiksberg (DK) (***) (N)

3 Londres (GB) (***) (N)

3 Wels (A) (***) (N)

3-4 Francfort (D) (*****) (N) (Numismata)

4 Meaux (77) (**) (tc)

4 Le Plessis-Tréville (94) (**) (tc)

4 Lille (59) () (N)**

4 Nice (06) (**) (N)

4 Visan (84) (nc) (tc)

4 Brême (D) (****) (N)

4 Landau (D) (**) (N)

4 Riechenbach (D) (nc) (N)

4 Schwenningen (D) (nc) (N)

10 Hoyerswerda (D) (nc) (N+Ph)

10 Pforzheim (D) (**) (N)

10-11 Bâle (CH) (**) (N)

11 Cahors (46) (**) (tc)

11 Mons-en-Barœul (59) (**) (N)

11 Tienen (B) (**) (N)**

11 Ulm (D) (**) (N)

11 Würzburg (D) (**) (N)

18 Bondy (93) () (N)**

18 La-Croix-Saint-Ouen (60) (nc) (tc)

18 Pierrelatte (26) (**) (tc)

18 Poissy (78) (**) (tc)

18 Coburg (D) (**) (N)

23/25 Vérone I) (*****) (N+Ph)

24/25 Le Mans (72) (**) (tc)

24 Saint-Gall (CH) (**) (N)

25 Ris Orangis (91) (**) (tc)

25 Regensburg (D) (**) (N)

DÉCEMBRE

1 Genève (CH) (****) (N)

1-2 Monaco (MC) (**) (N)**

2 Auch (32) (**) (N)

2 Hanovre (D) (****) (N)

2 Neussäß (D) (nc) (N+Ph)

2 Würzburg (D) (nc) (N)

8 Berlin (D) (nc) (N)

8 Hoyerswerda (D) (nc) (N+Ph)

9 Saint-Étienne (42) (**) (N)

9 Herentals (B) (**) (N)

9 Altenburg (D) (**) (N)

9 Clèves (D) (**) (N)

9 Hambourg (D) (****) (N+Ph)

15 Bagnolet (93) (****) (N)

16 Tilburg (NL) (**) (N)

**CLIQUEZ POUR VISITER LE
CALENDRIER DE TOUTES
LES BOURSES ÉTABLI PAR
DEL CAMPE.COM**

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne
75002 PARIS.

Tel : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

BOURSES DE NOVEMBRE : TOUS SUR LE PONT !

Dès le jeudi 1^{er} novembre, vous pourrez retrouver Samuel Gouet à l'occasion de la 38^e bourse numismatique de Sainte-Savine qui se tiendra comme d'habitude dans la salle du 1^{er} étage de la Mairie de 9h00 à 17h00. Attention pour cette manifestation pensez à prendre contact avec Samuel pour vos commandes, la voiture n'est pas extensible. samuel@cgb.fr



Le dimanche 4 novembre, c'est Nicolas Parisot et Christophe Marguet qui nous représenteront à la bourse de Lille

Le dimanche 11 novembre, Laurent Schmitt et Alexis-Michel Schmitt-Cadet vous donnent rendez-vous à la bourse de Tienen/Tirlemont de 8h00 à 15h00 comme à l'accoutumée dans une bonne ambiance belge.

La bourse de Bondy se tiendra le dimanche 18 novembre de 9h00 à 17h00 dans la salle de la mairie et vous pourrez y retrouver Laurent Schmitt.

Enfin Nicolas Parisot passera à la bourse de La-Croix-Saint-Ouen (60) ce même dimanche et vous pourrez le rencontrer uniquement sur rendez-vous.



Pour toutes ces manifestations, n'oubliez pas de passer vos commandes au moins 72 heures avant le salon car autrement, nous ne pourrions pas vous livrer le jour du salon. Prenez contact avec logistique@cgb.fr

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

UN MOTEUR DE RECHERCHES DE LIVRES

Essayez eurobuch, [cliquez pour tester](#), c'est plus qu'impresionnant. Derrière se trouve un système de recherches combinées sur de nombreuses bases de données, qu'il s'agisse de librairies en ligne genre amazon ou de fichiers de bibliothèques universitaires. Le résultat fait deux cent dix millions de titres souvent avec des informations et des notices. Plus aucune excuse de ne pas trouver un livre !

Michel PRIEUR



COMMENT CE CHINOIS FAIT-IL ?

Ne pas manquer sur dailymotion, [cliquez](#), un magicien chinois qui fait apparaître puis transforme pièces et billets. Bluffant !

Michel PRIEUR



PREMIER EXEMPLAIRE RÉPERTORIÉ CHEZ CGB.FR !

Voici le premier exemplaire retrouvé du dixième d'écu 1739 frappé à Montpellier.

Exemplaire appartenant à la Collection Michel ROBERT, nous le remercions pour son signalement !



PREMIER EXEMPLAIRE RÉPERTORIÉ CHEZ CGB.FR !

Voici le premier exemplaire retrouvé du dixième d'écu 1729 frappé à Orléans.



Exemplaire appartenant à la Collection Michel ROBERT, nous le remercions pour son signalement !

Joël CORNU

FAUTÉ EN ROYALE !

Voici un Seize deniers des mines de Béarn ou plutôt un Seize deniers des mines de Béarn !

Exemplaire appartenant à la Collection Michel ROBERT, nous le remercions pour son signalement !



Joël CORNU

UN GRAND GRAVEUR ALBERT HERBEMONT

Un grand amateur de médailles nous communique la photo d'une médaille d'Albert Herbemont qui, sur le thème de l'Épargne, renouvelle l'illustration.

Si l'allégorie est archi-classique, l'opposition de la Cigale et de la Fourmi, le traitement graphique est lui, très innovant. Regardez comme la position des deux personnages imitent les deux insectes, la jupe, dans le cas de la fourmi, est disposée pour imiter le gros corps de celle-ci et la tête est penchée. En revanche, la cape du personnage-cigale ressemble aux ailes de l'insecte et les jambes pliées par la fatigue et l'épuisement rappellent la manière dont sont pliées les pattes d'une cigale !



EUROPE OU CHINE, AN 1300 OU AN 2000, LE PAPIER RESTE DU PAPIER

Remarquable article dans *contrepoin*, [cliquez pour le lire](#), sur la première monnaie fiduciaire de l'Histoire : celle du Grand Khan, en Chine.

D'abord la monnaie papier est imposée par la force, on ne discute pas avec le Grand Khan qui a interdit toute autre monnaie dans son empire. Ensuite le pouvoir politique finance ses ambitions militaires (pourant, pas d'élections, pas de promesses, quelle économie !) démesurées en imprimant des billets.

Quelque soit la coercition, comme à notre époque, la valeur du papier baisse inexorablement avec sa sur-production.

Lisez cet article, digne d'un vrai numismate et méditez ce qui nous attend.

Pour plus d'information sur la monnaie chinoise, [cliquez](#).

Michel PRIEUR



LE POSTUME JAUNE DE ROGER DODO AU 20 HEURES DE TF1 !

Ne reculant devant aucun effort pour faire connaître Roger Dodo et ses célèbres monnaies antiques peintes en jaune et donc présentées comme des pièces d'or (voir BN107, page 20, [cliquez](#), et BN109, pages 5 et 6, [cliquez](#)) cgb.fr l'a pris comme exemple lors d'une interview pour TF1 sur le thème « Les arnaques aux collectionneurs sur internet ».

Roger Dodo a donc vu sa nouvelle vente avec son

nouveau pseudo, présentée à quelques millions de personnes !

Michel PRIEUR



UN NOUVEAU SITE CGB.FR

Ouvert dès 1997, le site www.cgb.fr a toujours fait en sorte de défendre la philosophie de notre équipe à savoir œuvrer pour développer la connaissance numismatique et innover pour rendre l'information accessible au plus grand nombre.

2012 restera une date importante, nous avons mis en ligne notre nouveau site avec comme grande nouveauté le projet Sapiencia « les archives numismatiques ». Ardement défendu au sein de l'équipe par Michel Prieur, cette section du site présente la quasi-intégralité des monnaies, billets, jetons et médailles que cgb/cgf ont présentés en vente depuis plus de 20 ans.

Vous pourrez désormais naviguer dans la mémoire de notre société et ainsi vous assurer de la rareté réelle d'une monnaie, de son prix effectif et de toute autre information qui pourrait vous permettre de compléter vos connaissances en numismatique.



UN NOUVEAU SITE CGB.FR

Nous espérons que nos confrères sauront suivre cette orientation et que le croisement de toutes les archives développera plus encore notre culture de la numismatique.

Innover sans tout changer

Nous avons cherché à mener ce projet dans le respect de l'existant, tout a été fait pour

innover sans bouleverser les habitudes et permettre à chacun de s'adapter facilement à la nouvelle présentation.

Les nouveautés sont nombreuses, nous allons vous détailler les principales et nous publierons régulièrement des articles pour expliquer ce qu'il est possible de trouver sur notre nouveau site.

Les boutiques et les archives

Près de 300 000 articles

Ces deux parties du site fonctionnent sur le même principe ; les boutiques présentent tous les articles numismatiques que nous avons à vendre et les archives présentent l'ensemble de ce que nous avons en vente ainsi que tout ce que nous avons présenté en vente dans nos boutiques ainsi que dans les ventes sur offres. Pour comprendre dans quelle catégorie se trouve une monnaie nous avons créé un code couleur : bleu pour un article disponible en boutique, rouge pour les ventes sur offres en cours et gris pour les archives.

Saisissez votre recherche dans les menus déroulants

Pour naviguer au sein d'une boutique ou des archives, choisissez le domaine qui vous intéresse, faites votre sélection en utilisant les menus déroulants.

Vous pouvez utiliser les menus déroulants avec la flèche descendante comme dans le site précédent et vous pouvez aussi saisir votre recherche dans chaque menu en tapant le mot recherché.

N'oubliez pas que vous pouvez faire votre sélection dans n'importe quel ordre et



UN NOUVEAU SITE CGB.FR

Nouvelle recherche

Périodes

Personnages

Types

Dates

Ateliers

Métaux

Qualités

Prix

Affiner la recherche par mots clés

OK

remplir tous les menus déroulants pour affiner au maximum votre recherche, un seul ou plusieurs, votre sélection se met à jour après chaque choix.

Affinez vos recherches par mot clé

Une fois que vous avez fait une première sélection vous pouvez désormais l'affiner par le mot clé de votre choix, ce qui vous permet par exemple de rechercher toutes les monnaies essayées de 5 Francs en sélectionnant 5 francs dans le menu « valeurs faciales » puis d'affiner votre recherche en mettant en mot clé « essai ».

Créer un lien pour conserver votre sélection et la publier

Vous pouvez désormais créer un lien à partir de votre sélection pour le garder dans vos favoris et pouvoir ainsi consulter votre sélection dès que vous le souhaitez ou l'envoyer à un ami pour lui montrer des articles qui pourraient l'intéresser

Une navigation plus rapide

Pour faciliter la navigation, vous pouvez utiliser les flèches droite et gauche du clavier pour passer d'un article à l'autre. Vous pouvez afficher jusqu'à 72 articles par page et masquer les menus déroulants de gauche pour afficher plus de monnaies à l'écran.

Un moteur de recherche pour l'ensemble du site

Vous pouvez aussi utiliser le moteur de recherche global situé en haut à droite du site pour faire une recherche rapide dans l'ensemble des monnaies, billets, jetons, médailles et livres du site, laissez la case « en stock » cochée si vous souhaitez ne voir dans les résultats que les articles disponibles à la vente. Ce moteur de recherche vous permettra de retrouver par exemple toutes les monnaies et billets d'un même pays, de faire des recherches sur des thèmes précis...



UN NOUVEAU SITE CGB.FR

La mise en avant des dernières informations publiées sur le blog

Nous publions de nombreuses informations sur [le blog numismatique](http://www.cgb.fr), les dernières publications seront présentes sur la page d'accueil du site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) pour vous permettre une lecture rapide des dernières nouveautés.

Les accès aux différents sites publiés par cgb.fr

Profitez de la mise en ligne du nouveau site pour découvrir ou redécouvrir tous les sites [cgb.fr](http://www.cgb.fr)

<http://www.lefranc.net> le site sur e-FRANC en ligne

<http://www.collection-ideale-cgb.net> La collection idéale des francs modernes

<http://www.argent.fr> le site de l'argent métal

<http://www.bulletin-numismatique.fr> le site du bulletin numismatique

<http://www.numismates.fr> le site des liens numismatiques

Nous avons encore de nombreux projets dans notre escarcelle et nous continuerons à travailler pour rendre l'art de collectionner plus ludique et éducatif. Ce projet va continuer à évoluer, nous sommes donc à l'écoute de vos attentes, n'hésitez pas à nous contacter directement à informatique@cgb.fr pour nous envoyer vos remarques, soumettre vos idées et participer au projet.

Didier LELUAN



ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité de notre site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercieront par avance de votre participation !



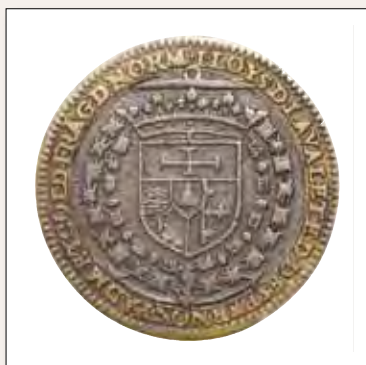
LES JETONS...

En avril 2010, BN076, page 26, [cliquez pour le télécharger](#), nous annonçons le projet *Sapiencia* et disions qu'il allait changer radicalement la collection de jetons.

L'idée était que nous allions avoir plusieurs milliers de jetons à vendre, tous recherchables, et que nous allions mettre en ligne nos archives, dépassant les dix mille jetons en ligne.

Aujourd'hui, nous venons de le faire mais, en réalité, nous atteignons 16 334 jetons en ligne.

Tous sont illustrés et décrits, tous ont un prix, il est possible de retrouver quand furent vendus ceux qui sont en archives : cela s'appelle un gigantesque catalogue gratuit ouvert à tous.

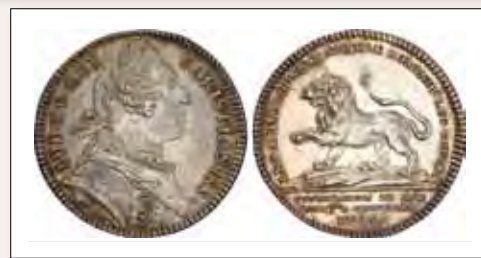


Pourquoi ce titre « *Les jetons, c'est maintenant !* » ?

Parce que c'est maintenant qu'il faut commencer sa collection de jetons, avant que tout le monde ait compris que les jetons, c'est beau, c'est rare, ce sont les meilleurs graveurs, c'est témoin de son temps bien plus que les monnaies et, comparativement à celles-ci, le jeton vaut une fraction du prix d'une monnaie, à rareté, qualité, période et métal identiques.

Pourquoi la collection de jetons ne cesse-t-elle de baisser depuis, par exemple, la vente Feuardent en 1928, et comment le savons-nous ? Si l'on compare les prix des jetons importants ou même en lots de la vente Feuardent et les prix des monnaies grecques romaines ou françaises vendues à la même époque, on peut créer des parallèles entre le marché des grecques et celui des jetons. Or si une grecque de 1000 francs 1928 va se vendre aujourd'hui dix à quinze mille euros, un jeton de 1000 francs 1928 va péniblement atteindre 1000 à 2000 euros, sauf cas exceptionnel.

Deux raisons essentielles : le déficit d'informations diffusées sur les jetons et *a contrario* la profusion d'études et de publications sur les grecques, d'une part, et le fait que les jetons sont une spécialité française, donc



tout petit marché alors que les grecques sont collectionnées dans le monde entier.

Les jetons ont aussi été de moins en moins collectionnés du fait de la baisse générale du niveau culturel « classique ».

En quoi le nouveau site cgb avec ses archives va-t-il changer la donne ?

Les informations essentielles que recherche le collectionneur potentiel sont le classement, la rareté, le niveau de prix.

Pour tous les domaines de la numismatique, on peut trouver ces informations, au moins dans leurs grandes lignes assez facilement. En revanche, pour les jetons, le numismate était confiné au Feuardent de 1904, chef



C'EST MAINTENANT !

d'œuvre incontournable mais sans illustrations, sans indices de rareté, sans références de prix, sans même la traduction en

français des légendes latines ! Rien pour plaire et s'arrêtant de plus en 1800 !

Dès maintenant et chaque jour un peu plus avec les mises en ligne, un catalogue de 16 000 jetons est disponible gratuitement : il va mécaniquement se créer de nouveaux collectionneurs.

Quand certains jetons existent aujourd'hui en plus grand nombre qu'il n'existe de collectionneurs intéressés, aucun changement de prix à prévoir.

Mais ceux qui sont déjà rares ou difficiles à trouver, ceux dont tout le monde ignore s'ils sont rares ou non, on assistera à une hausse des prix directement liée à l'augmentation du nombre de collectionneurs.

Commencez donc à collectionner les jetons maintenant... cliquez pour visiter le catalogue en ligne des jetons !

Michel PRIEUR

Enchères sur Internet



**Achetez & Vendez vos
Monnaies & Billets
sur www.delcampe.net !**



**Plus de 700 000
membres !**

www.delcampe.net

DÉLIT PÉNAL QUALIFIÉ DE VOL

Les gendarmes et policiers, qui n'ont rien d'autre à faire de leurs journées, chaque citoyen de ce pays en est intimement convaincu, viennent de recevoir de nouvelles instructions concernant la chasse aux détectoristes de loisirs.



Une brochure du Ministère de la Culture vient de donner une interprétation complètement restrictive des textes avec une prohibition quasi-complète de l'utilisation des détecteurs de métaux. Cliquez sur l'image pour la télécharger en entier. Cette brochure est distribuée depuis mai aux mairies pour les polices municipales et aux gendarmeries.

Cette brochure complète la pratique observée depuis une quinzaine d'années : toutes les demandes faites pour obtenir une autorisation d'utilisation de détecteur soient systématiquement rejetées. Pourquoi changer une méthode qui ne fonctionne pas ? Au contraire, on la renforce et on ne s'intéresse surtout pas à la solution anglaise, la gestion et l'encadrement des détectoristes et des trouvailles. Mieux, on empire si possible autant que l'on peut ce qui est déjà profondément délétère. Et surtout, on n'interroge en France aucun professionnel, aucune personne directement concernée, on reste dans les hauteurs de la spéculation intellectuelle sans donc pouvoir se rendre compte des effets pervers criants pour les acteurs de terrain.

Comme en France les lois sont souvent floues, tout repose sur leur interprétation.

Bref, mes lecteurs se douteront que je suis écœuré de voir une fois de plus que la réalité, les faits, les statistiques, les évidences,

la logique, l'observation ne tiennent pas en France contre une interprétation fanatisée et d'ordre religieux de ce qui est au départ un bon principe : les objets archéologiques doivent être trouvés et étudiés par les archéologues.

Interprétation d'ordre religieux ? On entre dans le religieux lorsque la foi et la certitude intime remplacent et abolissent la raison et l'observation empirique.

Malheureusement, dans la réalité réelle, on ne peut pas empêcher que ce ne soit pas toujours les archéologues qui trouvent et étudient. Voire, compte tenu des crédits disponibles et en ce qui concerne les monnaies, rarement.

La rationalité serait alors de mettre en place, comme en Angleterre une *praxis* où l'État :
- encourage réellement et efficacement la déclaration des trouvailles

- cesse de voler sans vergogne à ceux qui trouvent quelque chose d'une manière non standard (*l'Affaire de Bouc avec le classement rétro-actif d'une aire de jeu en site archéologique est un exemple parfait de ce genre de forfaiture*).

- prenne acte de la séparation nécessaire de la possession physique d'un objet et

PERQUISITIONS ET FOUILLES AU CORPS...

de la « possession » des informations que l'objet et son lieu de découverte peuvent apporter. Le Peuple français n'a pas besoin pour connaître son Histoire qu'une caisse supplémentaire aille encombrer les tréfonds d'un musée, il a besoin que le contenu de cette caisse soit étudié. Si l'État veut la possession physique et l'étude scientifique de l'objet, il n'aura dans la plupart des cas ni l'un ni l'autre. Je ne vais pas rappeler cette statistique désolante qu'il y a eu plus de déclarations de trésors gaulois avant l'invention du détecteur qu'après avec les lois et pratiques qui en condamnent l'usage et donc la déclaration des trésors trouvés !

- reconnaisse donc au découvreur la propriété de l'objet - ou un achat au prix du marché - pour autant que le découvreur ait déclaré, ait laissé étudier pendant un délai raisonnable afin que la « possession » et la sauvegarde de l'information apportée par l'objet soit assurée.

- reconnaisse la différence fondamentale entre une monnaie, objet industriel multiple, et un objet de fouille - même artisanal. Sauf certaines fibules ou lampes à huile, les objets sont spécifiques et ont été créés individuellement. Les monnaies n'ont d'intérêt archéologique que par leur lieu de découverte, pas par le fait qu'elle vont

s'entasser au fond d'un dépôt ou dans une cave de musée.

- *in cauda venenum*, que l'État multiplie au moins par cinq les crédits alloués aux fouilles « normales », par dix ceux alloués aux fouilles d'urgence, en œuvre de sérieux pour faire mieux connaître l'archéologie, que l'on sorte enfin d'*Indiana Jones* ! Si j'étais l'agence de conseil en communication chargée du dossier, première chose : un site internet par chantier, avec un secrétaire de site, travaillant avec les archéologues, les fouilleurs et les autorités culturelles de la région pour transmettre en temps réel la réalité du chantier. Pourquoi pas des caméras sur les chantiers, voire portées sur les casques des fouilleurs, diffusées en streaming ?

Après avoir regardé pendant deux heures en *live* la sortie d'un objet de la terre à la brosse, la vision du soin que requiert une fouille serait certainement différente dans l'esprit grand public.

Cela s'appelle de la pédagogie.

Michel PRIEUR

ORGANISATION ANGLAISE

Dans le *Ancient British Coins*, cliquez pour tous les détails, édité par Chris Rudd, on trouve la liste avec adresse et numéro de téléphone de tous les « officiers de liaison » du *Portable Antiquities Scheme*.

Cliquez pour télécharger le pdf de ces trois pages.



Ce livre est appelé à devenir la bible de tous les collectionneurs de celtes de la zone anglaise mais aussi des détectoristes de Grande Bretagne. Il est remarquable et il prévoit que tout soit fait pour diffuser la loi, l'expliquer et donner les moyens aux citoyens d'appliquer la loi.

On constate que le maillage du territoire est complet avec des interlocuteurs dédiés et que toutes les déclarations étant regroupées sur une *base de données centrale*, tout est accessible en direct, en temps réel, gratuitement et par tous.

Pragmatisme et confiance dans les citoyens : la méthode anglaise !

Michel PRIEUR

JE VIENS D'ÊTRE ARNAQUÉ SUR E-BAY

Comme je ne vais que très rarement sur e-bay pour acheter et que je connais parfaitement mon sujet pour être l'auteur du livre de référence, cliquez pour le voir, l'idée de me faire coller des faux ne m'était jamais venue. Erreur fatale et nous allons d'ailleurs en profiter pour dissenter sur ce type de faux, les moulages en étain. Retour à la case départ : je cherche partout des images de tétradrachmes syro-phéniciens, cliquez pour lire un petit article qui leur est consacré, afin de compléter ma base de données sur le sujet. Lorsque le livre a été écrit, elle contenait 12 000 images, elle en est aujourd'hui à 28 700. Pour trouver ces images tout est bon y compris e-bay.

Au mois d'août, je tombe sur e-bay chez un professionnel allemand, **Stephan Niese**, qui se nomme fièrement **heide-numismatik**, cliquez, ne manquez pas de le noter comme vendeur de faux et incompétent notoire (je le crois plus crétin que vicieux). Stephan Niese - Hanseatenweg 5 21271 Hanstedt - Deutschland Téléphone : 01573 6738019 E-mail : nordheidenumismatik@gmx.de Je vois donc deux ventes curieuses, 130754155911 et 140836592910 à des prix de départ très bas, j'enregistre les images

et je note que les poids sont anormalement bas ; c'est curieux, car les monnaies ne semblent pas être des faux d'époque, le style est standard.



Poids 6,50 et 7,30 g ! Je voulais absolument voir cela car mes records de poids faibles sont des faux d'époque à 6,91 et 7,09 g. Était-ce des faux d'époque ? J'ai acheté, pas cher d'ailleurs, 138€ les deux, j'ai reçu et le diagnostic a été immédiat : moulages en étain. Donc modernes, bien entendu.

À quoi reconnaît-on ces moulages en étain, très faciles à maquiller admirablement, comme mes deux tétras ?

Au poids, évidemment, au son qui est complètement mat et s'il vous reste un doute, au fait que ces faux fondent facilement, une flamme suffit souvent à liquéfier un bord. Ces faux sont excessivement dangereux car ils sont souvent vendus de bonne foi et étaient, au XIX^e siècle, un moyen fréquent et reconnu de boucher à peu de frais un trou dans une série.

Je renvoie donc avec explication les deux monnaies... erreur, j'avais oublié que j'étais sur e-bay ! Il n'a pas été chercher l'enveloppe recommandée tant que le délai pour procédure de faux n'était pas passé...

Ce délai est très court : e-bay protège soigneusement les intérêts de ceux qui lui versent leur dû. Et Stephan Niese est un bon petit e-bayeur avec 740 évaluations et 99,60% (avant mes deux négatifs, 100%) et top fiabilité ! E-bay ne va pas aider à faire des ennuis à un aussi bon client.

Deuxième erreur, renvoyer les pièces lui a permis de les remettre en vente ! Non ? Si ! Et c'est même à cela qu'on les reconnaît... Bien entendu, il n'a pas remboursé les 138€ bien qu'ayant revendu :

COMME QUOI ! DEBRIEFING :



Afin que nul n'en ignore dans son pays natal et pour que google en fasse ses choux gras, je fais traduire cet article en anglais et en allemand...

Il est du devoir de tout numismate de publier les escrocs qui salissent la numismatique. Version anglaise :

In August, I alighted by chance on e-bay, on a professional seller of German nationality, Stephan Niese, giving himself the pretentious title of 'heide-numismatik', click here, don't forget to note him down as a seller of forgeries and as being notoriously incompetent. (I think he's more of an idiot than a really smart frauder) : Stephan Niese - Hanseatenweg 5

21271 Hanstedt - Germany Telephone : 01573 6738019 E-mail : nordheidenumismatik@gmx.de

I saw then two rather curious sales: 130754155911 and 140836592910 at very low starting prices, I copied the pictures and noted that the weights were unusually low: it was strange because the coins didn't look like forgeries of that era, the style was normal. Weights 6,50 and 7,30 g ! I was very keen to see that, for my records of low weights, 06,91 g and 7,09 were forgeries of the era. Were these ancient forgeries ?

I bought them, very inexpensively: 138 € for the two, I received them and the diagnosis was made immediately: casts made out of tin. So modern, of course.

I sent the two forged coins back, with an explanation... a mistake, I'd forgotten I was on e-bay !

Not only I couldn't bring proceedings against him for selling forgeries for he didn't go to collect the recorded letter within the time limit... and this time limit is very short : e-bay carefully protects the interest of those who pay their dues. I was waiting for the returns of the letters, never thought someone could do a conjob for 138€. My mistake ! This is e-bay ! And Stephan Niese is a good, efficient e-bayer with 740 evaluations and 99,60% (before my two negative appreciations 100%) and very highly trustworthy !

E-bay won't help to make trouble for such a good client. Second mistake, sending back the coins allowed him to put them back on sale ! No ? Yes ! And that's how you recognize complete jerks, check Michel Audiard ! Of course I took screen shots, which you can see in this article and check, sales 140868670066 and 130785338974. Of course, he did not pay me back the 138€. So that no-one may remain ignorant of this in his own country of birth and for google to spread this information.

version allemande :

Im August falle ich auf e-bay bei einem deutschen Fachmann, Stephan Niese, der sich stolz **heide-numismatik** nennt. Klicken Sie hier. Versäumen Sie nicht, es wie Verkäufer von falschen Münzen zu bemerken und der unbefugt ist (ich glaube ihn schwachsinniger

als lasterhaft). Stephan Niese Hanseatenweg 5 21271 Hanstedt – Deutschland Telefon : 01573 6738019

E-mail : nordheidenumismatik@gmx.de

Ich sehe also zwei neugierige Verkäufe, 130754155911 und 140836592910 in sehr niedrigen Einsatzpreisen.

Ich registriere die Bilder und bemerke ich, daß die Gewichte unnormal niedrig sind; das ist neugierig, weil die Münze nicht Falsche von Epoche zu sein scheinen: der Stil ist Standard. Gewicht 6,50 und 7,30 g ! Ich wollte das unbedingt sehen, weil meine Archive schwacher Gewichte falsche Münze von Epoche in 6,91 g und 7,09 sind. War es eine falsche Münze von Epoche ?

Ich habe, nicht teuer übrigens, 138 € beide gekauft. Ich habe die beide Münzen bekommen und die Diagnostik ist direkt gewesen: Abguss in Zinn. Natürlich modern...

Ich sende mit Erklärung die beiden falsche Münzen zurück. Aber hatte ich vergessen, daß ich auf e-bay war !

Und dann könnte ich nicht ihm einen Verfahren als Verkäufer von falschen Münzen eröffnen : Er ist sein Brief im Einschreiben nicht holen gegangen, solange die Frist nicht verbracht war und diese Frist ist sehr kurz: e-bay schützt sorgfältig die Interessen von denjenigen, die ihm ihren Geld zahlen.

Und Stephan Niese ist ein guter Kleiner e-bayeur mit 740 Bewertungen und 99,60% (vor meinen zwei Negativen, 100%) und höchste Zuverlässigkeit !

E-bay wird nicht helfen, für solchen guten Kunden Gefahr zu laufen.

Zweiter Irrtum : ich habe die zwei Münzen zurück gesendet und es hat ihm erlaubt, sie wieder zu Verkauf einzureichen ! Nein ? Doch ! Und bis jetzt habe ich kein Geld zurück gekriegt ! Das ist dafür sogar, wie man solche Person erkennen kann (Michel Audiard !)

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Selbstverständlich habe ich Kopien von Bildschirm gemacht 140868670066 und 130785338974, die ich zu veröffentlichen beiele.

Michel PRIEUR

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 196

COMBIEN VAUT UNE DUPRÉ SUBLISSIME ?

Un Dupré sublissime vaut très cher pour les standards français, et pour une pièce de frappe et conservation fantastique, comme celle qui illustre le type 129, probablement près de dix mille euros. Pour une monnaie de cuivre, en France, une telle somme est démente. Dans le FRANC IX, nous avons coté la pièce d'une manière très mesurée, quand même à plus de trois mille euros.

Combien vaut l'équivalent américain (période, métal, module, valeur faciale au change) ?

Coup de chance, nos amis de Heritage Dallas viennent de vendre l'exact équivalent. C'est donc une pièce d'un cent, de 1793, et elle a tout. Pas parfaite, certes, mais sublissime, l'état du coin et la qualité de la frappe, particulièrement, en font un WOW Coin.

Pour le concept et des exemples de WOW coins, voir le BN020, page 11, cliquez pour le lire.

Que vaut l'équivalent d'une Dupré sublissime, qui ferait ici mettons dix mille euros, dans la numismatique américaine de 2012 ? Je note l'année car à la vitesse où les banques centrales impriment du papier, nul ne sait où nous en serons l'an prochain.

Vous pouvez cliquer pour lire tous les détails sur le site HA.com mais voici la photo de cette pièce extraordinaire :



Incroyable n'est-ce pas ? Quand on voit à quoi ressemble habituellement les cent de l'époque (et nos pauvres Dupré-savonnettes) cette pièce est un bonheur pour les yeux ! Malheureusement, pas pour le portefeuille puisqu'elle s'est vendue, au cours du change actuel, 1.056.000€. Je vous la refais en lettres au cas où un lecteur craindrait la faute de frappe, un million et cinquante six mille euros. Oui, avec les frais acheteurs.

Pas de commentaires, mais quand même, le premier qui va se plaindre du prix actuel des monnaies françaises n'a pas fini de le faire. Et si cela lui pose un problème d'assister à cette hausse de prix potentielle, nous serons ravi d'organiser la vente du formidable investissement qu'il a déjà réalisé.

Michel PRIEUR

UN CENTIME AVEC REBORD : LA PAROLE DES MAÎTRES GRAVEURS

Signalé par notre lecteur Alain Simon, le témoignage des maîtres graveurs qu'il a recueilli à propos de la genèse du centime avec rebord :



« suite au débat sur ce vous appelez « un centime avec rebord », j'aimerais vous faire part de propos recueillis auprès de maîtres graveurs de la Monnaie de Paris concernant cette particularité.

Je pense que seuls les hommes qui ont conçu ces pièces et qui en ont assuré la production pouvaient apporter une explication rationnelle :

Phénomène de casse sur l'avert au niveau de la feuille droite de l'épi en partie inférieure du bord de la feuille.

Il s'agit d'une casse, provoquée par un phénomène physique associant la dureté du flan en inox, le positionnement de la feuille droite de l'épi et la profondeur de la gravure, le tout rendant fragile la résistance du coin monétaire à ce niveau.

La position de la feuille faisant barrage à la poussée rayonnante lors de l'écrasement du métal et à son déplacement au cours de la frappe conduit à une détérioration rapide de l'outillage.

C'est la raison pour laquelle il se trouve au cours de tous les millésimes des spécimens sans casse au début de l'utilisation du coin et des spécimens avec casse au cours du programme.

Il ne s'agit donc pas de matrices différentes mais d'un simple défaut de fabrication. »

Michel PRIEUR

FLAN SEMI-SPLITTÉ APRÈS FRAPPE EN 1932

Sur une communication de Maurice Bristiel (ADF 774) publiée initialement sur le forum du site des Amis du Franc, un cas



intéressant de paille dans le métal laminé qui est à l'origine de cette fracture du flan dans l'épaisseur.

Le relief de l'avert, égal sur toute la surface, montre que la partie manquante s'est séparée après la frappe.

ATTENTION : PLUS QUE SUSPECT !



OR & métaux
MONNAIES DE COLLECTION

Visitez notre nouvelle boutique sur www.oretmetaux.fr

13 Bd Joffre - Nancy - Tél : 03 83 30 13 28

ROME 32...



En juillet 2011, vous receviez **ROME 29**, intégralement consacré à l'Empire gaulois. Après un peu plus d'une année de travail, voici le pendant historique avec l'étude avec le centre et l'orient de l'Empire, **ROME 32, spécial « Valérien I^{er} et Gallien »**.

Couvrant la période allant de 253, date de la prise du pouvoir de Valérien I^{er} à la

mort de Gallien au pied des murailles de Milan en 268, ce thème est d'une richesse insoupçonnée. Avec sa quantité d'émission, son nombre de variétés, sa richesse iconographique, tant pour les droits que pour les revers, aucun règne antérieur ne peut rivaliser !

Pour l'Empire gaulois, nous avons recensé plus de trois cents types différents, ce qui est déjà conséquent. Ici, il est question de plus de trois mille types, sans compter le nombre grandissant de monnaies inédites qui risquent d'apparaître après la parution de ce catalogue.

ROME 32 ne représente « que » 1510 monnaies. C'est peu en regard de la quantité de monnaies que l'on peut recenser mais cela reste énorme sachant la partie importante de monnaies dont on ne connaît que quelques exemplaires. Toutes ces monnaies sont fichées, classées mais pour la première fois, ne sont pas en ligne avant la parution du catalogue, afin de pouvoir satisfaire un maximum de clients désireux d'avoir une ou plusieurs monnaies rares ou en état de conservation hors norme.

La mise en ligne se déroulera quotidiennement, sur quatre jours, au moment de la sortie de **ROME 32**.

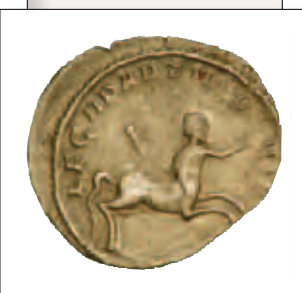
LES ATELIERS :

Rome est l'atelier le plus prolifique des ces deux règnes. Il représente environ la moitié des types existants.



825 monnaies du catalogue ont été frappées dans cet atelier. L'ensemble est homogène avec un nombre important de frappes des premières émissions et pour les collectionneurs nombreux, plus de deux cents mon-

... LE MONNAYAGE DE VALÉRIEN I^{er} ET GALLIEN



naies du bestiaire, avec les revers les plus rares mais également quelques monnaies inédites !

Près de quarante monnaies sortent de l'atelier de Viminacium ce qui, malgré un nombre pouvant paraître faible, reste très important, l'atelier étant en effet peu évident à trouver.

Les amateurs de l'atelier de Trèves seront ravis avec plus de deux cents monnaies et parmi elles, des raretés, beaucoup de bustes « F1 », parfois dans de superbes états de conservation.

Milan, tout comme Rome, est homogène, avec deux cent dix monnaies, dont trente sont des antoniniens des légions, si collectionnées. Là encore, de bonnes surprises avec des exemplaires particulièrement rares ou inédits.

Les ateliers orientaux sont eux aussi bien représentés. Antioche est de loin le bloc

ROME 32...

le plus complet de l'ensemble de l'ouvrage. Cyzique, avec seulement quatre exemplaires, est l'atelier le plus sous-documenté. Cependant, il faut relativiser sachant qu'avant **ROME 32**, nous n'avions présenté que deux monnaies pour cet atelier !

Siscia et l'atelier secondaire d'Orient présentent eux aussi des monnaies rares, notamment une monnaie de Siscia à buste exceptionnel, le second exemplaire connu.

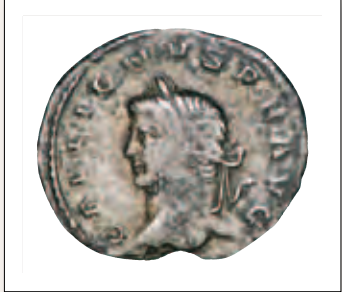
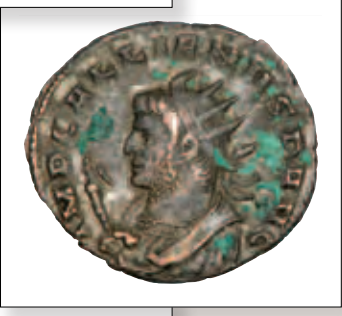


LES BUSTES :

Le règne commun fonctionne de manière assez stéréotypée au niveau des bustes. Puis, dès que Gallien règne seul, apparaît un changement radical avec de nombreux bustes exceptionnels, tous plus fastueux les uns que les autres ! Il est le premier empereur à rendre standard une telle qualité de gravure. Les bustes militaires, consulaires, héroïques deviennent légions et donnent à ce monnayage une qualité jusque là inégalée.

AUTRES DÉNOMINATIONS :

ROME 32 présente neuf deniers, dénomination devenue rare au fil du temps. Parmi ces neuf monnaies, une est complètement inédite avec la tête aurée à gauche !



... LE MONNAYAGE DE VALÉRIEN I^{er} ET GALLIEN

Outre les deniers, vous pourrez également découvrir sept sesterces et un as. Là encore, de nombreuses raretés, notamment un sesterce tête à gauche.

tionnelles, c'est notamment le cas pour la monnaie de Siscia au revers extraordinaire « BONVS AVENTVS AVG », connue à deux exemplaires.

VERSION LIVRE :

Suite à ce catalogue, un ouvrage sera publié dans les mois à venir. A cette occasion, si vous possédez des monnaies rares ou inédites de ces règnes, contactez-moi ! Votre participation rendra le catalogue des émissions plus complet, tout comme les planches, qui dans un tel amas de monnaies, aident beaucoup à déterminer les types.

Merci d'avance et en attendant, bonne lecture avec ce nouveau **ROME** !

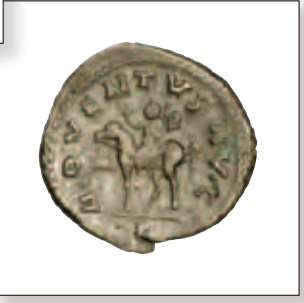
Nicolas PARISOT



RARETÉS et INÉDITS :

Pas moins d'une trentaine de monnaies sont inédites, ce qui est un record ! Vous découvrirez des monnaies pour les légions, au revers recherchés comme « ADVENTVS AVG », ou des monnaies hybrides, mélangeant plusieurs émissions. Il sera même question de bustes complètement nouveaux pour Gallien.

Même des monnaies connues à peu d'exemplaires sont excep-



VENTE SUR OFFRES N°56



40 francs Charles X, 2^e type, tranche inscrite en relief



Décime Dupré, petit module



5 francs Louis XVIII, tête nue



Essai de 5 francs



5 francs Louis XVIII, tête nue



Piéfort or de 50 francs Hercule



Essai de 5 francs en argent



Pré-série sans le mot ESSAI de 1 centime épi



Monnaie de visite, module de 5 francs, pour la visite de Bonaparte à l'hôtel des Monnaies de Paris



Série de cinq monnaies en or et de trois en argent

EUROATLAS DES MONNAIES CELTES

CA. 530 BC. - 330 AD.

Les trois ouvrages de planches que nous vous présentons aujourd'hui sont le fruit de trente ans de travail, en couple, de Edgar et Joëlle WENDLING. Ce nom est bien connu des collectionneurs de monnaies gauloises, avec leur site Internet, leurs travaux sur les rouelles et ce fameux Euroatlas qui s'est tant fait attendre depuis le temps qu'on en entendait parler !

Les trois tomes de planches sont tout simplement incroyables... cumulant 1094 pages, ils regroupent ainsi environ 25.000 dessins !

C'est bien là la particularité de ces ouvrages ; ce ne sont que des dessins, 25.000 dessins, en noir et blanc faits au fur et à mesure que les monnaies apparaissaient sur le marché ou étaient publiées, depuis 1981. Cet immense travail a été de compiler toutes les publications préexistantes pour reprendre les monnaies sous forme de dessins, dans un souci d'homogénéité et de lisibilité. L'argument des auteurs est qu'un bon dessin vaut mieux qu'une mauvaise photo. Le contre argument



est qu'un bon dessin peut vite glisser vers un manque d'objectivité...

Le fait est que nous sommes face à une masse de travail considérable avec un résultat impressionnant ! Ces trois ouvrages couvrent l'ensemble des monnayages dits celtiques, que ce soit de Grande Bretagne, de Gaule, de la Péninsule ibérique ou de l'Europe de l'Est... on peut vraiment dire que c'est l'ouvrage le plus complet, la synthèse d'une bibliothèque et d'une masse considérable de catalogues de vente. Si les superlatifs et les compliments peuvent être

nombreux, que peut-on reprocher à ces ouvrages ?

Pour avoir fait le test en le faisant ouvrir à un néophyte, sa réaction fut « c'est moche »... peu flatteur pour le travail d'une vie, me direz-vous ! Mais le fait est que nous sommes à une époque où nous sommes tellement habitués à la couleur et aux photos qu'ouvrir un livre rempli de dessins en noir et blanc peut sembler à contre courant. Mais au delà de cet aspect, il faut

avouer que d'une mise en page « plus on rentre moins il y a aura de pages » ressort souvent un ouvrage compact, dense et peu engageant. De plus, le « copyright WENDLING 2010 » ou 2011, apposé sur chacun des 25.000 dessins donne à l'ensemble une impression de « fouillis », avec des monnaies qui ne sont pas du tout à l'échelle... une monnaie de 25 mm peut se retrouver à côté d'une monnaie de 8 mm alors que les deux dessins feront une trentaine de millimètres. Chaque dessin est néanmoins accompagné d'une indication de diamètre,

EUROATLAS DES MONNAIES CELTES

CA. 530 BC. - 330 AD.

sous forme de fourchette, et de matière. On peut ainsi savoir s'il s'agit d'un bronze, d'une division d'argent ou d'un statère d'or.

Vous l'aurez compris, ces ouvrages ne sont pas un modèle de mise en forme. Mais les reproches qui peuvent leur être faits n'enlèvent rien au fond. Avec une certaine rigueur, les auteurs ont pu compiler et organiser une masse considérable de monnaies, tendant vers l'exhaustivité : le moins que l'on puisse dire est qu'ils s'en sont approchés. Combien de monnaies proposées actuellement et indiquées comme « unique » ou « inédite » sont en fait déjà dessinées, cachées dans ces 25.000 dessins ? !

Si cette démarche avait été faite à la fin du XIX^e siècle, nous aurions eu les bases pour bâtir dessus et progresser. Nous n'aurions probablement pas eu à attendre plus d'un demi-siècle pour que J.-B. Colbert de Beaulieu redonne une impulsion à l'étude des monnaies gauloises. Mais cet ouvrage arrive en 2012... il existe et il serait dommage de s'en priver, même si la méthode est d'un autre âge. Avec une telle masse d'information, les 1094 pages à feuilleter

sont le reflet d'une structure mentale papier, alors qu'une base de donnée en ligne avec entrées multiples sous forme de menus déroulants (comme pour le site d'archives de cgb.fr) aurait été probablement plus simple et nettement plus rapide à réaliser. Qui plus est, cela aurait été moins coûteux pour les auteurs qui, rappelons-le, sont de simples particuliers passionnés de numismatique qui y ont consacré trente ans de leur vie.

Même si nous n'aurions pas fait les mêmes choix pour la présentation et la publication de ce travail, nous sommes fiers de vous proposer dans la librairie cgb.fr, cliquez, ces trois ouvrages de planches. C'est vraiment une mine d'informations. Et comme toute mine, il faut parfois chercher pour trouver le filon...

Mais rassurez-vous, à l'image des planches, que vous pouvez déjà vous procurer, au prix de 215€, les commentaires (la version texte qui accompagne et complète les images) est sur le point de paraître... sous forme de « livre-papier » comme le

précisent les auteurs eux-mêmes. Cette fois, ce sera 1762 pages !

Je ne conseille pas d'entrée de jeu ces ouvrages à celui qui veut commencer à collectionner, mais tout collectionneur aguerri devrait posséder ces planches. Et nul doute qu'il aura ensuite envie de les compléter par le texte qui sera lui aussi une mine, mais cette fois avec les outils pour localiser le filon !

Samuel GOUET



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

MONNAIES NICKELÉES !



Vu à cgb.fr, un lot de 1 centime Dupré et Dupuis. Les monnaies sont nickelées. Il s'agit probablement d'anciens jetons de jeux ! On notera le coin choqué sur la 1 centime Dupuis !



Joël CORNU

UN MORCEAU DE LUNE À VENDRE

Ha.com fait mieux que de promettre la lune à ses clients, il leur en vend un morceau !

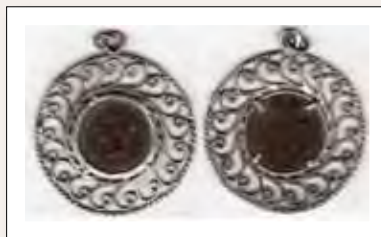
Cliquez pour voir ce morceau de lune.

Michel PRIEUR

36/36 PERLES !

Voici une découverte amusante pour le collectionneur de Dupré que je suis.

Trouvé pour une somme très modique sur la version anglaise du « grand site d'enchères », ce pendentif en argent recycle une 1 Centime An 6 A de fort belle manière.



Un travail sans aucun doute artisanal, puisqu'il n'y a même pas de poinçon.

Le côté rageant : notre maître orfèvre improvisé a rogné le diamètre de la monnaie pour qu'elle rentre dans son logement, dommage : il s'agissait d'une 36/36 perles en plutôt bon état.

Bruno MIQUEL

ET C'EST MÊME À CELA QU'ON LES RECONNAÎT...

Souvenez-vous, ceux qui osent tout ! Horrible histoire sur 20minutes.ch, cliquez pour la lire, d'un idiot qui vole une collection de monnaies et les utilise pour se payer des pizzas et des tickets de cinéma...



Michel PRIEUR

À VALEUR ÉGALE, 95 FOIS PLUS VOLUMINEUX !

Un lecteur attentif du BN110, spécial argent, nous fait remarquer que si l'or, en valeur, est actuellement égal à 52 fois sa masse en argent, en volume, c'est encore pire !

L'argent est 95 fois plus volumineux que l'or (à valeur égale).

Exemple : 100 00€ permettent d'acheter 0,2298 kg (1,2 centilitre ou 11,9 cm³) d'or ou 11,947 kg d'argent (1,13 litres)

Mais la densité est respectivement de 19,3 et 10,5.

$52 \times 19,3 / 10,5 = 95,6$, à montant de l'investissement égal l'argent est 95 fois plus volumineux !

Michel PRIEUR

ROGER DODO A ENCORE FRAPPÉ !

Dépité de constater que son nouveau pseudo sb69stephanes avait déjà été découvert, Roger Dodo a fermé la vente de son super antoninien de Postume que la magie de la peinture jaune transforme en aureus !



Le grand jeu « trouvez le nouveau pseudo de Roger Dodo » reprend et en souvenir de l'éphémère sb69stephanes nous mettons en lien la copie d'écran ! Cliquez sur l'image pour revoir en plein écran.

Michel PRIEUR

Pour 100 patates, on n'a plus rien !

Incroyable arnaque à l'échange de lingots contre patates, lu sur Libération, cliquez pour la lire :

Les escrocs qui changeaient les lingots d'or en patates douces

12 septembre 2012 à 13:42

Deux hommes ont été arrêtés la semaine dernière à Paris après avoir tenté d'escroquer un Américain lors d'une transaction devant être réglée en lingots.

Deux hommes, interpellés le 7 septembre à Paris, sont soupçonnés d'avoir tenté d'escroquer un Américain qui avait accepté de vendre son garage en échange de



lingots d'or, mais n'avait reçu en échange qu'une valise de patates douces. Selon la préfecture de police de Paris, qui a révélé l'affaire mardi, la victime avait mis en vente son garage automobile basé aux États-Unis afin de devenir négociant en métaux précieux.

L'homme avait été contacté par deux marchands d'or maliens qui lui avaient proposé d'acheter son bien « estimé à 2,6 millions

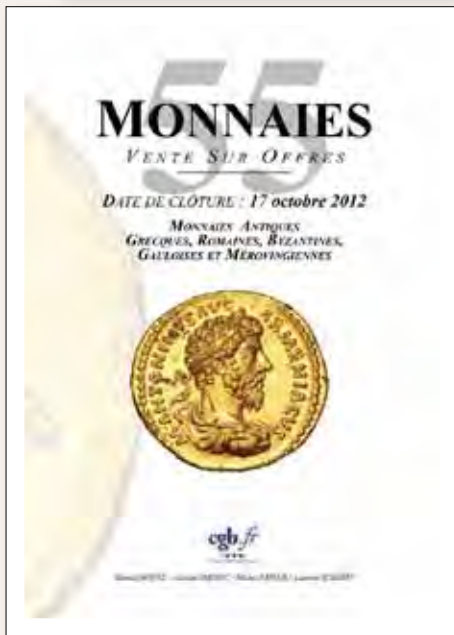
de dollars » (environ 2 millions d'euros), avec sept lingots d'or de 35 kg, a précisé la PP dans sa lettre hebdomadaire PPrama. Une fois la transaction conclue, l'Américain, d'une

cinquantaine d'années, s'acquitta pour près de 100 000 dollars (77 000 euros) de taxes douanières pour recevoir l'or, mais la valise qu'il reçoit, censée contenir les lingots est remplie « de patates douces », assure la PP.

La victime porte alors plainte aux États-Unis mais elle est contactée quelques jours plus tard par un « soi-disant douanier français » lui assurant que ses lingots ont été retrouvés en France. Cet Américain se rend alors dans l'Hexagone, et les escrocs présumés lui montrent même les lingots dans un hôtel parisien près de la gare de Lyon. Ils lui demandent de payer de nouvelles taxes s'il veut les récupérer, explique la PP. Il prévient alors la police française qui interpellera dans le XII^e arrondissement parisien ces deux escrocs présumés.

(AFP)

MONNAIES 55 :



Nous n'avions pas une vente mais deux avec **PAPIER MONNAIE 23** dont la date finale tombait le même jour que celle de **MONNAIES 55**. Les factures en pdf sont parties et nous espérons qu'elles vous sont bien parvenues. Ces changements ont été rendus possibles par les améliorations techniques du service informatique et celles de la logistique ainsi que l'abandon de l'impression des certificats que vous pouvez néanmoins télécharger sur internet.



plus de 592.137€, le total des offres les plus hautes 276.331€ et le total des prix réalisés 214.887€. 322 numéros sont vendus en première phase (52% du catalogue), 293 numéros restent disponibles au

prix de départ jusqu'au 10 novembre 2012, vous savez ce qui vous restent à faire. Un



Venons-en aux résultats. Pour **MONNAIES 55** avec 616 numéros dont 66 monnaies grecques, 380 monnaies romaines, 16 monnaies provinciales, 45 monnaies byzantines, 95 monnaies gauloises et 14 monnaies mérovingiennes nous avons reçu 258 bordereaux, la plus grande partie par internet qui semble marquer un point sur le courrier et les bordereaux papier. Le total des offres représentait

numéro a été retiré à cause d'une erreur de présentation sur le catalogue.

D'un point de vue global, les très belles monnaies sont bien parties. La pièce de couverture, l'aureus de Marc Aurèle n°165 se vend 8220€ avec cinq offres et le solidus de Gratien de l'atelier de Lyon, n°439 part à 6100€ sur un maximum à 9100€ et six

Vendredi 19 octobre 2012, nous pouvons affirmer que le pari est gagné ! **MONNAIES 55** s'est clôturée mercredi 17 octobre à minuit et les résultats sont en ligne moins de 48 heures plus tard ce qui pouvait sembler une gageure au départ.



RÉSULTATS EN DENT DE SCIE !

offres. L'aureus de Faustine jeune, n°171 est vendu 7100€ avec trois offres et celui de Faustine mère, n°161 à 6800€ sur un maximum de 9350€ avec trois offres. L'or a le vent en poupe : chez les Grecs, le statère d'or de Coson, n°13 se vend 4520€ avec trois offres sur un maximum à



un maximum à 567€ avec treize offres, soit le record de la vente. Le tétradrachme de Syracuse, n°9, de très beau style se vend 2000€ sur un maximum à 2240€ avec quatre

blique, les guerres Civiles, le début de l'Empire avec les Julio-Claudiens et les Antonins ainsi que la fin de l'Empire après la mort de Constantin sont demandés, voir avec certains prix qui s'envolent pour les exemplaires les plus beaux et les plus

rare, la période comprise entre la mort de Commode et celle de Constantin I^{er} connaît toujours une certaine désaffection. C'est là que nous rencontrons le plus d'invendus malgré un ensemble d'aureliani, de folles



5678€. Le solidus de Romain III, n°502 dans les byzantines part à 1910€ avec six offres. Pour les gauloises, le statère des Ambiens biface, n°587 se vend 2400€. Nous pourrions multiplier les exemples.

Dans le détail pour les monnaies grecques, 47 monnaies sur 66 ont trouvé preneur en première phase soit un peu plus de 71% de vente. Le trias de Camarina, n°4, est parti 462€ sur



offres sur une estimation de 950/2000€. L'hecté de Mytilène n°29 part à 1180€ sur un maximum à 1500€ sur une estimation à 650/950€ avec sept offres. Le beau tétradrachme d'Héraclée du Latmum, n°40 est vendu 1650€ avec sept offres. Le tétradrachme d'Eucratide I^{er} de Bactriane, n°59 se vend 1132€ avec cinq offres sur un maximum à 2640€. Les monnaies grecques

sont donc bien orientées et continuent leur ascension, les prix de vente représentant près de 135% des prix de départ et près du 19% du prix de vente total.

Les résultats sont beaucoup plus contrastés et inégaux pour les monnaies romaines. Si la Répu-



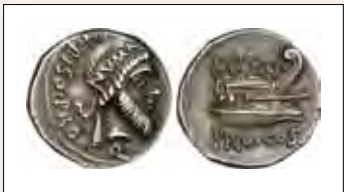
et de petits nummi tout à fait exceptionnels. Ils représentent à eux seuls, la moitié des invendus, 145 sur 293. Ce chiffre minore le résultat des monnaies romaines qui ne représentent que 47% des monnaies vendues en première phase, mais 54% du résultat final



MONNAIES 55 :



financier. Notez que le numéro 109, dupondius de Nîmes part à 281€ sur un maximum à 6554€ (la belle faute de frappe !) ! Le denier de la famille Afrania, n°67 est vendu à 455€ sur un maximum à 550€ avec onze offres sur une estimation à 250/380€. Le magnifique denier de Pompée qui venait de MONNAIES XXI, n°91 part à 1948€ avec quatre offres. L'as de Pompée, n°93 se vend 785€ avec



cinq offres. Le dupondius de Lyon, n°102 trouve preneur à 1101€ avec six offres. Le denier de Vespasien, n°127 se vend 1211€ sur un maximum à 1955€. L'antoninien de Lélien, n°238 trouve preneur à 1455€ avec trois



offres. Et le tremessis du même empereur, n°460, 1755€ avec quatre offres sur une estimation de 950/1500€.



Les monnaies provinciales, incluses avec les monnaies romaines se sont bien vendues (62,5%), mais leur chiffre n'était pas significatif et ne permet pas de tirer des conclusions qui risqueraient d'être réductrices.



2600€. Le solidus de Magnus Maximus, n°443 se vend au prix de départ sur une offre maximum à 8500€. Le solidus de Théodose II, n°454 est parti à 1750€ sur une estimation de 950/1500€. Le solidus de Valentinien III, n°458 lui part à 2250€ sur un maximum à 2811€ avec quatre



Les monnaies byzantines ont été plus boudées cette fois-ci, les bronzes en particulier tandis que les monnaies d'or continuaient d'être prisées, avec seulement 42% de monnaies vendues

RÉSULTATS EN DENT DE SCIE !



en première phase. Le solidus d'Héraclius, n°491 part à 807€ sur un maximum à 1200€. Celui globulaire de Carthage, n°484 est vendu 890€ sur un maximum à 1140€. Le solidus de Constans II, venant de TRÉSORS II, n°497 trouve preneur à 1270€ sur un maximum à 1680€.

L'ensemble de monnaies gauloises avec 65% de monnaies vendues en première phase connaît un succès certain, mais parfois au prix de départ. Le bronze CATAL des Carnutes, n°541 part à 730€. Le bronze au

lion des Helvètes, n°543 se vend 590€ sur une offre maximum à 1250€. Le statère des Osismes, n°556 se vend 2700€ avec cinq offres sur une estimation de 2000/3000€. Le quart de statère des Calètes, n°568, se vend 850€ sur une estimation à 600/900€. Le quart de statère des Atrébates et Regni, n°598, est vendu 1807€ sur un maximum à 1920€ avec quatre offres sur une estimation de 900/1500€.



LES INVENDUS

La vente en deuxième phase a débuté samedi 20 octobre et depuis cette date, une cinquantaine de monnaies sont déjà parties sur les 293 initiales. Les invendus seront disponibles jusqu'au samedi 10 novembre inclus avec premier arrivé, premier servi ! N'attendez pas le dernier moment pour acquérir une ou plusieurs monnaies à « prix sage ». Bons achats !

Laurent SCHMITT



Enfin pour les monnaies mérovingiennes, le nombre de monnaies proposées, quatorze, ne permet pas de tirer de conclusions avec 43% de monnaies vendues en première phase.



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ENCORE UNE VICTOIRE DU PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME !

Une fois de plus la loi sur le Portable Antiquities Scheme, la coopération et l'honnêteté des archéologues et des détecteurs anglais a permis une découverte exceptionnelle.

Vous trouverez sur le site du British Museum, [cliquez](#), l'histoire des Chaudrons de Chiseldon, ne la manquez pas, même si votre anglais est hésitant : c'est la découverte du plus grand dépôt de chaudrons de l'âge du fer jamais réalisée en Europe.

C'est un détecteur qui, en plein milieu d'un champ, a détecté cette imposante masse de métal. A première vue, et on le comprend, il n'a pas identifié ce qui avait été découvert comme « ancien » et c'est la société historique locale puis l'université d'Oxford qui ont finalement pu dater le métal entre 800 et 100 avant Jésus-Christ. Le British Museum est alors intervenu, une équipe a été constituée et l'excavation a été réalisée dans les règles de l'art, vous verrez toutes les vidéos réalisées pour montrer au public

le travail qui a entouré cette découverte. Les chaudrons ont finalement été achetés par le musée au propriétaire du champ et au détecteur.

Michel PRIEUR

PARIER PAPIER, C'EST PARIER CONTRE SIX MILLE ANS...

Un article presque parfait sur économie matin, [cliquez pour le lire](#), à propos de la monnaie, par Charles Sannat.

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

Dans la dernière livraison de Faits et Documents, [cliquez pour voir le site](#), la stupéfiante déclaration le 19 septembre du gouverneur de la Réserve fédérale du Texas Richard Fisher :



BRONGNIART COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU !



ÉNORME ARGUMENTAIRE POUR L'ARGENT ET CONTRE L'OR

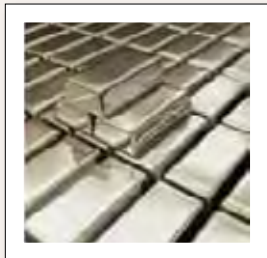
Nous avons nos raisons de préférer l'argent à l'or : ce sont des raisonnements de numismates, habitués à penser en siècles, à intégrer l'humain et le politique en sus de la froide rationalité des chiffres, à supputer les Cygnes Noirs, [cliquez si vous ne connaissez pas cette théorie](#). Si vous découvriez complètement le concept ne manquez pas le livre éponyme, jubilatoire quand on sait qu'il fut publié en 2007, fut un succès de librairie... et que la crise, imprévue de tous les économistes distingués arriva en 2008 ! [Pour le livre, cliquez](#).

Nos arguments pour l'argent de préférence à l'or, vous avez pu en juger dans le BN110, 36 pages à décortiquer sur l'argent métal, son histoire et son futur probable.

Dans la Quotidienne d'Agora d'aujourd'hui 26 septembre

(je prends date pour bien rire plus tard de ceux qui une fois de plus ne réagiront pas), pas de numismatique, rien que des chiffres et des graphiques... et la même conclusion.

À choisir entre les deux métaux, pour eux aussi, il faut choisir l'argent et pour autant que l'on puisse l'interpréter, le faire vite avant une nouvelle impression de papier-monnaie par les banques centrales par exemple pour le 28^e plan de sauvetage de la Grèce... On peut même penser pour bien des motifs que vendre un lingot pour acheter de l'argent avec son montant est loin d'être une mauvaise idée car on joue sur le ratio or/argent, actuellement assassin pour l'argent.



[Vous pourrez lire leur passionnant article sur leur site en cliquant](#). Ne le manquez pas !

Michel PRIEUR

« La Banque centrale américaine (la FED) n'a absolument aucune idée de ce qu'il convient de faire pour sortir l'économie américaine de l'ornière [...]

La vérité, c'est que personne au sein du comité de politique monétaire de la FED ou de la Banque centrale ne sait réellement ce qui entrave l'économie [...]

Des milliers de milliards de dollars prodigués abondamment par la réserve fédérale dorment dans les coffres des banques, des entreprises ou des fonds monétaires.

Continuer à inonder le marché de liquidités ne mènera à rien. Personne ne sait ce qui marchera pour remettre l'économie sur la bonne voie. »

Sa conclusion, qui donne froid dans le dos :

« Je suis tenté de recourir à ce rapprochement éculé comparant notre Congrès dévoyé à un équipage de marins ivres, mais ceux d'entre vous qui sont patriotes pourraient en prendre ombrage et faire valoir qu'une telle comparaison pourrait être perçue comme une insulte aux marins ivres. »

En résumé, de l'avis du gouverneur de la FED du Texas, l'économie américaine est un bateau aux mains d'un équipage ivre et le commandant ne sait absolument pas quoi faire pour manœuvrer le bateau...

Pour le texte source, [cliquez pour le magazine Forbes](#), et pour la seule retranscription que nous avons retrouvée dans la presse en français, sur Challenges, [cliquez](#).

Michel PRIEUR

VOUS, JE NE SAIS PAS. MAIS MOI, C'EST RÉGLÉ



Je reçois ce matin, pour je suppose la dernière fois après cet article, une invitation de la Monnaie de Paris.

Je vous la présente ci-dessous. Je vous laisse essayer de comprendre. Ensuite, après les visuels de l'invitation, je vous présente quelques explications et liens que nous avons pu trouver. Ce que vous allez découvrir ci-dessous n'est pas un montage truqué, j'ai l'original au coffre pour le présenter aux dubitatifs.



C'était l'avvers, voici le revers :



Ce que nous avons pu comprendre :
D'abord, qui est Booba.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Booba>

ensuite une photo de Booba

de la musique de Booba, en exemple

<http://www.youtube.com/watch?v=xLB3WEpkUVA>

les paroles de cette chanson, en exemple



<http://www.paroles-musique.com/paroles-Booba-Illegal-lyrics,p44035>

J'ai choisi cette vidéo et son texte totalement au hasard. Si vous souhaitez en voir d'autres afin de préciser votre sentiment, allez sur http://www.youtube.com/results?search_query=booba&oq=booba&gs_l=youtube-reduced.3...3070.4194.0.6319.5.5.0.0.0.81.305.5.5.0...0.0...1ac.1.OusFpYY27iY

Pour les textes, allez à <http://www.paroles-musique.com/paroles-Booba-lyrics,a93> vous avez 97 textes.

Pour le reste : « All-in est une vidéo réalisée par Mohamed Bourouissa spécifiquement pour la Monnaie de Paris. Le film tourné sur les deux sites de la Monnaie de Paris : quai de Conti (Paris sixième arrondissement) et à Pessac (Gironde) autour de la fabrication d'une médaille et d'une pièce de monnaie à l'effigie de Booba sera projeté à la Monnaie de Paris. »

Michel PRIEUR

LES AUTORITÉS FRANÇAISES PEUVENT AUSSI LES OBTENIR. DEMAIN ?



Dans la dernière livraison de Faits et Documents, [cliquez pour voir le site](#), une information plus qu'étonnante et qui marque certainement la fin d'une époque.

Bien entendu, nous sommes convaincus qu'aucun des clients de cgb.fr n'a de compte en Suisse mais au cas où certains de leurs amis ou relations seraient dans ce cas, l'information ci-dessous devrait les encourager à clôre, rapatrier en France et transformer en métaux.

La fin définitive du secret bancaire suisse

Un incroyable épisode, non rapporté par les médias français, s'est déroulé cet été en Suisse où le Conseil fédéral a une nouvelle fois cédé aux pressions des États-Unis (Département de la Justice, SEC, l'organisme de surveillance boursière).

En 2009, les noms des clients américains d'UBS avaient été fournis aux services américains (d'abord 250 clients d'UBS le 18 février, puis 44 450 noms supplémentaires en août 2009). Cette fois-ci, en août, cinq banques suisses (le Crédit suisse, HSBC Private Banking (Suisse), la Banque cantonale de Zurich ou ZKB, la Banque cantonale de Bâle ou BKB, ainsi que la banque Julius Bär, Banque Wegelin, la plus ancienne banque privée suisse) ont fourni, avec l'aval du Conseil fédéral (4 voix pour, 3 voix contre) et celui de la Finma, le gendarme financier suisse, au Department of Justice américain 7 000 à 10 000 noms (le chiffre exact n'est pas encore connu) de leurs collaborateurs s'occupant de comptes étrangers en Suisse, par le biais de document codés, avant de livrer les clés de codage.

Les employeurs, pour préserver leurs relations avec les banques américaines et éviter le paiement de lourdes amendes, ont donc trahi leurs propres salariés (qui n'avaient évidemment pas été avertis !) et failli à leur devoir de protection ouvrant une nouvelle



brèche béante dans le mur de plus en plus fissuré du secret bancaire.

Tout s'est passé dans le plus grand secret et aucun rapport d'ensemble n'a encore été établi, le Secrétariat d'État aux questions financières internationales, pourtant chargé des négociations pour un accord global entre les banques suisses et les États-Unis, n'ayant même pas été saisi de ce dossier. Lorsque le scandale est découvert, le 23 août, le préposé fédéral à la protection des données Hanspeter Thür exige aussitôt des banques qu'elles cessent la remise des noms d'employés aux États-Unis et brandit le recours au Tribunal administratif fédéral.

Depuis lors, plusieurs plaintes ont été introduites par des cadres de banque (qui n'ont même pas pu obtenir copie des documents transmis aux États-Unis les concernant) : de 7 000 à 10 000 familles suisses ne peuvent plus voyager outre-Atlantique et sans doute bientôt dans les pays ayant des accords d'extradition avec les États-Unis.

Michel PRIEUR





Contactez-nous
contact@argent.fr

DEVIS MONNAIES D'ARGENT ACHETER/VENDRE FAQ INFORMATIONS SUR L'ARGENT NEWSLETTER CONTACTEZ-NOUS

cgb.fr vend argent TTC

DEVIS INDICATIF
ACHAT/VENTE ARGENT

cgb.fr achète argent H.T.







TO Taux
ACHAT/VENTE ARGENT



AMERICAN HERITAGE MINTING INC
MONNAIES DE QUALITÉ

ANGLETERRE ÉTATS-UNIS FRANCE
1660-1947 1652 - 1945 1640-1946

NOUS ACHETONS - NOUS VENDONS

LES MONNAIES ET LES BILLETS DE BANQUE
D'ANGLETERRE, DE FRANCE, DES USA
LE PLUS GRAND CHOIX DE PIÈCES ANGLAISES
ET FRANÇAISES DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS



certificats
PCGS
NGC

ENVOYEZ OU FAXEZ-NOUS VOTRE MANCOLISTE
SI NOUS NE TROUVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ,
C'EST QUE LA PIÈCE N'EST À VENDRE NULLE PART !!
NOUS SOMMES À LONDRES ET À PARIS CHAQUE MOIS,
NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y RENCONTRER POUR
ACHETER VOS MONNAIES OU COLLECTIONS

En EUROPE
votre contact privilégié

WILLIAM P. PAUL
The Pavilion
Suite 210, Box 1008
Jenkintown, PA 19046
Tel : 00(1) 215 576 7272
Fax : 00 (1) 215 576 5915
Europe : 00 (33) 06 85 42 13 19

en français
wpp4coin@cs.com
http://www.ahmcoin.com

DAVID NEITA
8306 Wilshire Blvd
Suite 2657,
Beverly Hills, Cal 90211
Tel : 310 657 6443
Fax : 310 551 2729



Un supplément
mis en ligne gratuitement

Ceux qui s'intéressent aux monnaies coloniales romaines connaissent le livre que Richard McAlee a consacré au monnayage d'Antioche, argent et bronze, paru chez cng dix ans après le mien, [cliquez pour voir celui-ci](#).

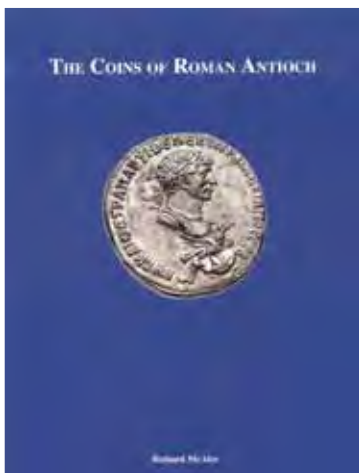
Le livre de Richard McAlee est très largement plus complet et fouillé que le mien (qui reste néanmoins nécessaire pour tout

les argent et billon hors Antioche) et digne des meilleurs. On est pratiquement à un niveau *Roman Provincial Coinage*.

Hélas, aucun livre de recherche n'est jamais terminé et des addenda sont nécessaires, ne serait-ce que pour répertorier les inédits et montrer que qu'ils apportent.

La révolution en matière de publication numismatique est que cng met en ligne gratuitement, en pdf, le supplément au livre de Richard McAlee, 32 pages largement illustrées, [cliquez pour le télécharger](#).

Bien entendu, pour profiter du supplément, il faut avoir le livre source, que vous pourrez trouver de ce côté de l'Atlantique chez Paul Francis Jacquier, [cliquez](#). Sur le sujet, incontournable !



Michel PRIEUR

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

QUATRE CHEVAUCHEMENTS INTÉRESSANTS !

Il y a quatre cas répertoriés, selon les informations du [livre de Guy Sohier](#) et de son [site](#), où une même plaque a deux signataires :

- 10€ Allemagne Plaque P.005 Duisenberg puis Trichet
- 20€ et 100€ Autriche F.002 Duisenberg puis Trichet



Tout récemment, signalé par Fabrice Rolland sur le site des AD€, [cliquez pour le visiter](#) : Le tirage K007 du billet de 10€ irlandais est connu avec deux signatures, celle de JC TRICHET (ancien gouverneur de la BCE) et celle de M. DRAGHI (nouveau gouverneur de la BCE).

Michel PRIEUR

UN FAUSSAIRE BULGARE VEND OUVERTEMENT

Bien entendu, il ne dit pas que tout ce qu'il vend est faux mais OHNE ECHTHEITSGARANTIE ! ce qui signifie, euphémisme, « SANS GARANTIE D'AUTHENTICITÉ ! ». Ceci suffit manifestement au grand site pour que l'individu empeste la numismatique de ses faux !

Le plus incroyable est qu'ils sont non seulement faux à crever les yeux mais en plus laids au possible, lamentablement mal gravés, médiocres à tous points de vue. Impossible de comprendre pourquoi des gens vont dépenser ne serait-ce que quelques euros pour les acheter ! [Cliquez pour voir la galerie des vraies horreurs et fausses pièces.](#)

Détail amusant, il a ressuscité Sponsianus dont [wikipedia nous dit](#) « Sponsianus serait un usurpateur romain du règne de Philippe l'Arabe (III^e siècle). Il est inconnu des auteurs antiques. On ne le connaît que grâce à deux aureus découverts en Transylvanie en 1713, ce-



pendant, selon le numismate Henry Cohen, ces monnaies sont des faux modernes, de poids supérieur au standard de l'époque de Philippe. Par conséquent l'existence même de Sponsianus demeure non démontrée. »

Voici donc la version bulgare, fausse évidemment, d'un type monétaire inventé de toutes pièces en 1713 ! Notons que la pratique de fabriquer des faux pour touristes ne date vraiment pas d'hier.

Comme le grand site n'en est plus à une touche d'humour involontaire près, elle a décerné à ce vendeur le badge « top fiabilité ! ».

Michel PRIEUR

UN GALION ESPAGNOL DÉCOUVERT AU SUD DE LA SICILE

Il semble admirablement conservé, [cliquez pour lire l'article dans Libération](#), et sa protection repose la question des épaves sous-marines ; nous avons suggéré dans un article du BN045, [cliquez pour le télécharger](#) : « en Finlande une coopération Culture/Armée a été mise en place pour protéger les épaves en instance de fouilles éventuelles en les équipant de sonars qui détectent toute approche et préviennent les gardes-côtes, une telle coopération ne semble pas exister en France ? »

Il ne semble pas que cela ait été mis en place en France depuis... Cela sera-t-il fait en Italie ne serait-ce que pour protéger cette épave exceptionnelle ?

Michel PRIEUR



LES BONS COMPTES DE L'OR DE LA BCE

La BCE vient de réévaluer l'or qu'elle détient et cela lui rajoute 45 MM€ au bilan.

Pour voir à quoi ressemble le bilan d'une banque centrale, [cliquez pour visiter le blog de Jean-Pierre CHEVALLIER](#).

Michel PRIEUR

LES MONNAIES SONT DES ŒUVRES D'ART

Certains veulent donc les taxer ! [Lire dans Les Echos](#) qui, pourquoi et comment...

Michel PRIEUR

INFLATION, INSEE ET STATISTIQUES...

Voilà une décennie que toutes les discussions sur l'inflation en France butent sur la contradiction entre le désespoir qui nous saisit au moment de passer à la caisse du supermarché et les chiffres guillerets que nous fournit l'INSEE année après années.



Enfin un blogueur, [Hashtable](#), qui met les pieds dans le plat à propos de la cinquième année de croissance nulle que vient de nous calculer l'INSEE... [cliquez pour lire son article](#) et pensez à vous protéger de l'inflation « qui n'existe pas » !

Achetez des biens réels : vous pouvez leur faire confiance, personne ne pourra les imprimer en quantité illimitée !

Michel PRIEUR

L'OR, L'ARGENT, LA TERRE, LA PIERRE NE MENTENT PAS

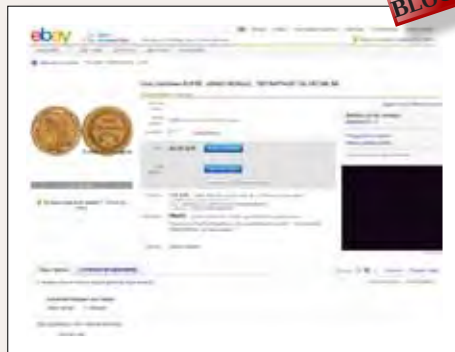
En revanche, on ne peut pas dire la même chose de bien d'autres manières de placer son argent où tout n'est pas aussi clair ; en témoigne un article de la chronique agora sur le dernier scandale de manipulation de cours boursiers, *Trading haute fréquence : les robots sont de retour*, [cliquez pour lire](#).

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

MIEUX VAUT VOIR ÇA QUE D'ÊTRE SOURD !

Le lien ci-dessous est le lien original mais le vendeur a modifié sa vente en mettant une photo différente et en changeant la description qui passe de 5BB refrappage à 5A normale. L'image ci-contre est sa première version. Vous noterez aussi que le prix a été divisé par deux dans la nouvelle version...

http://cgi.ebay.fr/Cinq-Centimes-DUPRE-GRAND-MODULE-REFRAPPAGE-DU-DECIME-BB-/160900574624?pt=FR_GW_Monnaies_Pi%C3%A8cesFrancs&hash=item25766beda0



VU SUR LE BLOG

CROYEZ-VOUS VRAIMENT QUE TOUT VA BIEN ?

Si vous ne considérez pas sérieusement acheter du métal précieux, [cliquez](#), après avoir lu cet article de Charles Sannat :

Crise économique : mais de quoi avez-vous peur ?

[Cliquez pour l'ouvrir sur JOL](#), vous ne pourrez pas dire que vous n'avez pas été prévenu...

Michel PRIEUR

UN TRÉSOR VIKING TROUVÉ AU DANEMARK



Intéressante vidéo bien illustrée (mais en anglais) sur msn.com, [cliquez pour la voir](#), à propos d'un trésor trouvé au Danemark : il se compose de monnaies arabes ! Cela nous rappelle les liens qui existaient entre

la Scandinavie et le monde arabe par le truchement des Russ, des Khazars, des Varègues, des Bulgares de la Volga et des expéditions de pillage des hommes du Nord.

Pour ceux que le sujet intéresse, lire en premier lieu la fiche wiki d'Ibn Fadlan, [cliquez](#),

puis, mieux, son livre, malheureusement indisponible, [cliquez pour les références](#), voire la version romancée par Michael Crichton, *Le Royaume de Rothgar*... à trouver d'occasion, introuvable neuf.



Concernant les Khazars, ne surtout pas manquer la *Treizième tribu* d'Arthur Koestler, un livre essentiel sur l'importance de la connaissance de l'Histoire par les hommes politiques, [cliquez pour le voir](#).

Michel PRIEUR

VOL DE BILLETS : TOUS LES NUMÉROS À CHERCHER !

Notre consœur Chantal Ravanel de Sogefi a été volée au dernier Salon d'un classeur d'excellents billets français dont vous trouverez [la liste en cliquant avec tous les numéros](#).

N'hésitez pas à diffuser cette liste, à surveiller ce qui passe sur le grand site d'enchères, France et étranger, à surveiller les *boncoins*, *delcampes* et tous les endroits où un cra-paud pourrait, en première ou seconde main, essayer de vendre le butin. Si vous en connaissez, imprimez la liste pour les brocanteurs de votre région.

Un billet porte un numéro, il est unique : en pourrissant la vie des voleurs (car il suffit d'un seul billet repéré pour retrouver le fourgue et le voleur, si ce ne sont les mêmes, et les envoyer où ils doivent aller) c'est votre propre collection que vous protégez des voleurs. Les voleurs doivent apprendre qu'un billet de collection est invendable et qu'il est une preuve indiscutable qui, à elle seule, peut les envoyer en prison.

Il est déjà assez malheureux de voir les collection de monnaies d'or volées qui passent à la fonte, effaçant toutes traces, empêchons

au moins les collections de billets d'être volées !

N'oubliez pas : en aidant à retrouver des voleurs de billets, c'est votre propre collection que vous protégez !

Michel PRIEUR



Nous nous contenterons de présenter un artiste qui nous semble faire vraiment avancer l'Art de la Médaille, en exposition en ligne depuis *l'Americain Numismatic Society*. Il s'appelle João Duarte, [cliquez pour voir l'exposition](#).

Imaginez que vous ayez ces objets en main, comme il se doit d'une médaille, que vous les fassiez jouer dans lumière...

Le plus incroyable est que les commandes qu'il reçoit peuvent concerner des sujets d'une banalité déconcertante et qu'il arrive à en créer des médailles qui sortent de l'ordinaire en claquant la porte !

La médaille ci-dessus, acrylique et bronze, est une commande d'une section de recherche dispo-



sant de chiens policiers !

D'autres de ses œuvres sont beaucoup plus radicales et re-

joignent littéralement la sculpture, deux exemples ci-dessous, particulièrement impressionnants :



VU SUR LE BLOG

VU SUR LE BLOG

VU SUR LE BLOG

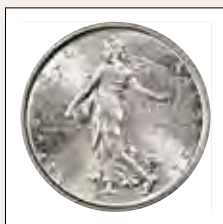
REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LA RUÉE VERS L'ARGENT !



Relevé sur le blog des Amis de l'Euro, [cliquez pour le visiter](#), une nouvelle impressionnante : la Monnaie d'Autriche annonce avoir vendu, sur les trois dernières années, 41 millions de pièces d'une once d'argent au type du Philharmonique. Cela fait 1.271 tonnes !!! [Cliquez pour voir leur communiqué](#).

En France, ces monnaies sont frappées d'une TVA de 19,6% comme étant des produits neufs de la même manière que les monnaies non circulantes de la Monnaie de Paris !



Heureusement que nous avons toutes les pièces de circulation françaises, 5 Francs Semeuse, 10 et 50 Francs Hercule, et tant d'autres qui sont bien entendus d'occasion, donc sans TVA autre que celle sur la marge que paye le vendeur professionnel et non pas l'acheteur particulier !

Michel PRIEUR

APPELER UN CHAT, UN CHAT



<http://www.youtube.com/watch?v=CMzgMva5ekk>

PROJECTIONS 2013 DE LA DEUTSCHE BANK



Communié par un fervent lecteur du blog, Arnaud Bourdon, qui a de plus traduit la dépêche, les prévisions du cours de l'or - et explications - par la Deutsche Bank :

Ce mardi, Deutsche Bank AG a relevé ses prévisions pour prix de l'or et de l'argent en 2013 et 2014, citant le soutien des mesures de relance par les banques centrales comme la Réserve fédérale américaine. La banque a relevé sa prévision 2013 sur l'or de 3% à 2.113 \$ l'once et celle de 2014 de 11,1% à 2.000 \$ / oz.

L'an prochain, selon l'analyste, le prix de l'or pourrait dépasser \$ 2,200 / oz.

De même, la Deutsche Bank a augmenté ses anticipations sur l'argent : de 3% en 2013 à 44/oz \$ et de 11,1% à 40/oz \$ en 2014.

Les récentes mesures prises par les banques centrales pour accroître leur bilan sont un soutien important aux prix des métaux précieux, a indiqué la banque. Puisque l'or est souvent recherché comme une couverture contre l'inflation et la faiblesse de la monnaie en période de politique monétaire laxiste, ces initiatives ont tendance à augmenter son attrait pour les investisseurs.

« Nous croyons que l'action de la banque centrale pour stimuler la croissance, éviter la déflation et de réduire le risque systémique est clairement haussier pour le secteur

des métaux précieux et en particulier l'or », a déclaré Michael Lewis, analyste à la Deutsche Bank.

« Alors que nous avons ciblé un prix de l'or se déplaçant au-dessus de 2000 \$ / oz depuis le début de l'année 2011, nous croyons que l'ouverture par la Fed de son programme d'assouplissement quantitatif annoncé le mois dernier augmente notre confiance qu'une augmentation subite des prix de l'or au-dessus de ce niveau n'est qu'une question de temps » a-t-il ajouté.

[Vous trouverez la source anglaise en cliquant.](#)

En clair, ils pensent comme nous le faisons depuis plusieurs années que ce n'est pas l'or qui monte mais le papier qui baisse. Et que l'or montera autant que les banques centrales imprimeront du papier. Malheureusement pour vous, tout ce que vous avez qui n'est pas du tangible (métaux précieux, objets de collection, immobilier, terres, forêts) est, à des degrés divers, du papier !

Bien entendu, nous rappelons que les raisons pour lesquelles nous déconseillons dans le BN110, [cliquez pour le télécharger](#), d'acheter de l'or en France n'ont rien à voir avec ses performances probables mais seulement avec le flicage afférent et les craintes qu'il suscite.

Michel PRIEUR



Traité européen : opinions contrastées



Nous ne ferons pas la liste des arguments pour la signature du Traité européen TSCG, [cliquez pour la page wikipedia](#), la télévision et la grande presse vous les ressassent mais nous signalerons, publié dans le boursier.com, [cliquez pour le voir](#), une pétition d'économistes atterrés par ce texte, une manière de prendre date puisqu'il sera certainement voté :

PARIS (Reuters) - Plus de 120 économistes se prononcent contre le traité budgétaire européen, synonyme selon eux d'une politique d'austérité néfaste, dans une tribune publiée dans Le Monde mardi, jour de la présentation du texte à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement espère le faire adopter sans les voix de droite et malgré l'hostilité

d'une partie de la gauche, à l'origine d'une manifestation dimanche.

« En limitant plus que jamais la capacité des pays à relancer leurs économies et en leur imposant l'équilibre des comptes publics, ce traité est porteur d'une logique récessive qui aggravera mécaniquement les déséquilibres actuels », écrivent ces économistes.

Parmi les signataires, Le Monde cite Dominique Taddéi, Frédéric Lordon, Jacques Généreux, Paul Jorion, André Orléan, Jean Gadrey, Jean-Marie Harribey, Bernard Friot, Dominique Plihon, Guillaume Etievant et Jacques Rigaudiat.

« François Hollande, après s'être engagé pendant la campagne à renégocier le traité européen, n'y a en fait apporté aucun changement et choisit aujourd'hui de poursuivre la politique d'austérité entamée par ses prédécesseurs. C'est une erreur tragique », poursuivent-ils. « Il faut briser l'étau des marchés financiers et non leur donner des gages. »

Adopté en mars par 25 des 27 membres de l'Union européenne, le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) renforce les dispositions visant à faire appliquer la discipline budgétaire.

Il oblige notamment ses signataires à plafonner leur déficit structurel à 0,5% du PIB sous peine de sanctions.

Jean-Baptiste VEY,
édité par Yann LE GUERNIGOU



LE RENVERSEMENT DE LA CHARGE...



Dans la pratique du droit, la preuve de la culpabilité doit être apportée par l'accusateur. On dit que la charge de la preuve repose sur l'accusateur.

Ce fondement du droit remonte à la plus haute antiquité et permet au citoyen d'avoir l'esprit tranquille s'il n'a rien commis de répréhensible.

Malheureusement les États piétinent de plus en plus cette liberté individuelle essentielle.

C'est très grave pour nous numismates car certains veulent nous retirer le droit de collectionner des monnaies « du patrimoine culturel » et arguant que le Passé d'un peuple est sa propriété collective. Partant de là, les objets du patrimoine devraient selon eux revenir exclusivement à ceux que la collectivité charge de s'occuper de son passé : archéologues, conservateurs et musées.

Si la preuve de la culpabilité doit être apportée par l'accusateur, nul ne pourra sans preuve accuser un quidam de détenir des monnaies provenant d'un pillage de site ou d'une importation frauduleuse.

En revanche, si il y a renversement de la charge de la preuve, prouver qu'une monnaie est « honnête » ou simplement « non-mal-

honnête » est pratiquement impossible : contrairement aux objets archéologiques, les monnaies en vente ne sont photographiées que depuis quelques dizaines d'années à peine.

Antérieurement, on considérait avec raison que les monnaies étant des objets multiples et des productions industrielles, une monnaie ne nécessitait qu'une description. Le mouvement vers la photographie systématique dans les ventes, pas encore totalement terminé d'ailleurs, loin de là, est surtout dû à l'impact de plus en plus grand de l'état de conservation de la monnaie sur le niveau de son prix.

Si le renversement de la charge de la preuve est généralisé pour les monnaies de collection comme il l'est déjà au profit des douaniers et des services fiscaux (*simplement parce que ce sont les services de l'État qui lui rapportent ses moyens d'exister et qu'ils ont donc droit à tous les égards*), collectionner deviendra impossible passé un certain « niveau » de « culturel ». Rappelons que dans cer-

tains pays, le culturel commence en 1910 et antérieur !

Que les États soient dans une dérive gravissime de piétinement des droits des citoyens et que nous ayons toutes les raisons de nous inquiéter et de réagir, je n'en prendrais que deux exemples, l'un terrifiant, l'autre grotesque.

Le terrifiant est le NDAA : le brave président démocrate des États-Unis, celui qui a envoyé 30.000 nouveaux soldats en Afghanistan dix jours avant de recevoir le prix Nobel de la Paix, celui qui est une « colombe » par opposition aux supposés « fauteurs de guerre » républicains, a validé ce texte le 31 décembre 2011.

Tous les renseignements sont en anglais sur le site américain de défense des libertés individuelles, [cliquez](#) et en français sur le site de Réseau Voltaire avec un article de Michel Chodussovsky, [cliquez pour le lire](#).

Que permet ce texte ? À l'armée américaine (sans



... DE LA PREUVE



préciser à quel niveau se prend la décision, du troufion ou du maréchal) d'interpeller de force et d'incarcérer n'importe qui, de n'importe quelle nationalité, n'importe où sur la planète, sans ordre d'un juge, sans contrôle d'un juge, sans limite dans le temps, sans motif explicite, sans même avoir à dire à l'interpellé ce qu'on lui reproche. Bien entendu, il s'est trouvé depuis un juge fédéral pour déclarer anticonstitutionnel ce texte délirant. Parions que si cette loi est appliquée un jour par le complexe militaro-industriel US, ce juge sera le premier à disparaître dans le Guantanamo du moment.

Le grotesque s'est produit récemment en Allemagne où un douanier a saisi à l'aéroport de Francfort à une violoniste de renommée

internationale, japonaise vivant en Belgique, en transit pour la Belgique de retour d'un concert au Japon, son violon [Guarneri](#) (évalué un million d'euros, en sa possession depuis 1986). Motif : non présentation de la facture d'achat. Amende 350.000 euros (à discuter). [Lisez l'article sur le site de Le Point, cliquez](#). Précisons que la violoniste a fourni les documents demandés mais n'a toujours pas récupéré son violon, un porte parole des douanes allemandes exigeant pour le rendre la preuve que ce violon lui est nécessaire pour exercer son métier. Non ? Si ! Vous savez, ceux qui osent tout et c'est même à cela qu'on les reconnaît...

On croît rêver mais tout ceci est parfaitement légal : la charge de la preuve que le violon est « honnête » repose sur la violoniste et l'évaluation de la validité de la preuve fournie est discrétionnaire. Si la violoniste n'est pas contente, elle doit faire un procès et quelques années plus tard, un juge lui fera rendre son violon. Dans quel état et qui supportera le manque à gagner et le coût du remplacement ?

Le schéma est bien connu : un obscur crétin fait une boulette grotesque mais juridiquement valide, et toute la machine administrative se met en marche et le conforte, ne pouvant se déjuger.

Le problème du renversement de la charge de la preuve risque de causer des catastrophes si le fait n'est plus reconnu que les monnaies sont des objets multiples et industriels et non des objets archéologiques uniques (qu'il est effectivement nécessaire de protéger absolument des pillages et fouilles sauvages). Espérons que le syndicat professionnel [SNENNP](#) prendra les dispositions nécessaires en temps utile.

Michel PRIEUR



MONNAIES 56



n° 85 A/



n° 203 R/



n° 17 A/



n° 279 A/



n° 279 R/



n° 17 R/



n° 134 R/



n° 309 A/



n° 280 A/



n° 309 R/



n° 203 A/



n° 1 R/



n° 22 A/



n° 37 R/



n° 14 A/



n° 1 A/



n° 14 R/



n° 42 A/



n° 22 R/



n° 37 A/

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ENCORE LE RETOURNEMENT DE LA CHARGE DE LA PREUVE !

Cette fois, loin des douanes et des Cimpôts, le retournement de la charge de la preuve est demandé dans un cadre que l'on n'aurait pas imaginé : l'Assemblée nationale !

Deux députés posent une question écrite au gouvernement pour réclamer « que Facebook fasse la preuve de son innocence dans l'affaire du bug ». Non ? Si, si, lisez l'article de novopress, [cliquez](#). C'est un article de Guillaume Champeau pour Numerama, 02/10/2012.

Incroyable que le gouvernement de la France, qui semble avoir des problèmes un



peu plus sérieux que la supposée publication impromptue de déclarations osées sur des pages facebook de députés, puisse être dérangé pour des motifs aussi futiles.

Mais il y a pire : des représentants du peuple demandent que « Facebook fasse preuve de son innocence ». C'est un retournement de la charge de la preuve : ils demandent à l'accusé de justifier son innocence et, accusateurs, sont apparemment incapables de présenter la moindre preuve.

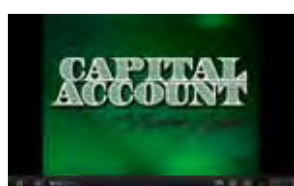
Sans vouloir faire de l'anti-parlementarisme primaire, il y a de quoi désespérer qu'aucun de leurs collègues n'ait réussi à leur faire prendre conscience, non seulement du ridicule, mais surtout de la violation de Droit qu'ils réclament !

Le retournement de la charge de la preuve est une honte qui devrait disparaître. Qu'on puisse en réclamer l'application, quand de plus on représente le peuple français, est scandaleux.

Michel PRIEUR

LA MANIPULATION À LA BAISSÉ DES COURS DES MÉTAUX

Longue mais intéressante (et sous-titrée) l'interview de Bill Murphy, le responsable du GATA (Gold Anti - Trust Action Committee), [cliquez](#) et du metropole café, [cliquez](#), explique que l'action de JP Morgan pour faire baisser le prix des métaux en vendant à la baisse va se retourner.



En effet, les difficultés pour se faire livrer du métal deviennent telles, les stocks étant inexistantes, que les positions vendeuses devraient sauter sous la pression du marché. Il voit l'argent entre plus 50 et 60% avant la fin 2012. [Cliquez pour regarder l'interview.](#)

Michel PRIEUR

LES MAUVAISES BANQUES CENTRALES CHASSENT LA BONNE

Dans le BN095, c'était il y a un an, [cliquez pour le télécharger](#), nous tentions un parallèle entre la loi de Gresham « La mauvaise monnaie chasse la bonne » et la loi de Merkel (nom de baptême sans aucune garantie, cette loi risque de porter le nom du successeur de Mme Merkel) qui est le titre que nous avons donné à cette notule : « Les mauvaises banques centrales chassent la bonne ».

Nous suggérions que la sortie la plus probable de la crise était que l'Allemagne, et non la Grèce, sorte de la zone euro.

Citation : Nous connaissons tous l'adage « la mauvaise monnaie chasse la bonne » la « Loi de Gresham »... mais que devient-il lorsque la monnaie est unique mais que certains de ses utilisateurs en font un mauvais usage en s'endettant plus que de raison ?

Sachant que le Tonneau des Danaïdes est une invention grecque et que, au final, on fait toujours payer celui qui a les moyens

de le faire, le contribuable allemand... que va-t-il se passer après le dix-septième (j'ai perdu le compte...) plan définitif de sauvetage de la Grèce ?

Que va-t-il se passer après les élections allemandes ? Quel est le message que les électeurs contribuables allemands vont envoyer à leurs politiques d'abord, à la BCE ensuite et au Tonneau des Danaïdes pour terminer ? La rumeur publique telle que colportée par les médias serait qu'à la fin, le contribuable épuisé obtiendra l'expulsion de la Grèce, pour commencer, du club de la Monnaie Unique.

Si l'on adapte la loi de Gresham à la situation inédite d'une monnaie unique, d'une banque centrale continentale et d'autant de banques centrales que de pays participants, on obtient en revanche la réponse inverse.



AIMEZ-VOUS L'EUROPE ?

Alors lisez Vaclav Klaus, président de la République Tchèque, lire l'article sur novopress, [cliquez](#), et commandez le livre sur amazon, [cliquez](#).

Michel PRIEUR



LES CHINOIS, INVENTEURS DU PAPIER, N'EN VEULENT PLUS

Important article et informations sur la position de la Chine concernant l'or, le dollar, l'euro et les mines d'or sur Egalité et Réconciliation, [cliquez pour le lire](#).



LA FAILLITE D'UNE VILLE, ÇA FAIT PEUR

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=4wV_vlAfG4w



Michel PRIEUR

ALEXANDRE LOUIS

Alexandre Louis ROËTTIERS DE MONTALEAU

Alexandre naît le vendredi 22 novembre 1748 à Paris.

Ses parents sont Jacques Röettiers (1707 - 1784) et Marie-Anne Besnier (1718 - 1812). Marie-Anne, alliée par Henriette-Jeanne Demeaux de Vallière, son aïeule, à de nobles familles, est la fille de Nicolas Besnier (1686 - 1754), seigneur de Choisy-sur-Seine, maître-orfèvre en juillet 1733, tapissier et co-directeur de la Manufacture de Beauvais depuis 1734 avec Oudry, écuyer, ancien échevin, nommé en 1729 conseiller du roi de la Ville de Paris. Sa mère est Marguerite Cellot (petite-fille de François Besnier, chef du gobelet du roi, époux en 1683 d'Henriette-Jeanne de Meaux, petite-nièce de Jean Besnier, marchand tapissier, rue des Bourdonnais, associé de Jean Peyrard et en affaires en 1687 avec Philippe Béhagle, et petite-nièce du sculpteur Corneille van Clève).

Le mariage a lieu le 13 janvier 1734 à Saint-Germain-l'Auxerrois et les témoins sont Joseph-Charles Röettiers, Joseph Clark et le banquier Edmond Losteur.

Les témoins au contrat de mariage sont la princesse douairière de Conti, Messeigneurs les ducs d'Enghien, de Villeroy, de Gesvres, d'Antin, l'évêque de Beauvais, les comtes de Caylus et de Mailly. Parmi les artistes, on trouve les frères Jean-Baptiste, Louis-Michel et Charles Van Loo, le graveur Nicolas Dupuis, et Jules Robert de Cotte, intendant



des jardins, arts et manufactures de France. Cette assistance ainsi que la dot de la mariée de 45.000 livres témoignent de la faveur et de la richesse des deux familles.

Jacques Röettiers est anobli en 1772 par lettres patentes. En 1778, il prend le titre de seigneur de la Tour à Sucy en Brie et de Montaleau. Après son décès en 1784, son fils aîné Jacques-Nicolas prend le nom de Röettiers de la Tour et le cadet Alexandre-Louis celui de Röettiers de Montaleau.

La lignée de la famille Röettiers est liée à la gravure des monnaies. Alexandre-Louis avait de qui tenir.

Jacques, son arrière-grand-oncle, après avoir obtenu le poste de Graveur Général en 1682 était devenu « graveur particulier » de la Monnaie de Paris entre 1694 et 1703. Attaché au parti jacobite, il avait été rejoint à Paris par son neveu, Norbert Röettiers, médailleur et graveur de médailles, né à Anvers vers 1666. Ce dernier travaillait à la monnaie de Londres de 1684 à 1695 sous la direction de Joseph, son cousin, qui avait alors imaginé et exécuté une protestation originale. Chargé de faire les poinçons de la monnaie de billon de l'usurpateur hollandais (Guillaume d'Orange), l'artiste jacobite grava pour la pièce d'un

ROËTTIERS DE MONTALEAU

demi-penny une effigie où le derrière de la tête figurait le profil d'un satyre cornu. À la suite de cette mauvaise plaisanterie, tous les Röettiers repassèrent la Manche.

Le 17 janvier 1704, à la suite de la mort son oncle Jacques, Norbert lui succède en tant que Graveur Général (lettre du contrôleur général Mansart le 14 octobre 1704 ordonnant qu'on lui donne le logement vacant par le décès de Revoir, fourbisseur, aux Galeries du Louvre).

Norbert Röettiers restera à son poste jusqu'à sa mort survenue le 18 mai 1727. Jacques est le sixième de ses enfants. Son jeune âge ne lui permet pas d'obtenir la charge de Graveur général qui sera dévolue à son oncle Joseph-Charles (1691-1779). À ce dernier succédera son fils, Charles-Norbert (1720 - 1772). Après le décès de ce dernier, Joseph-Charles reprendra la charge avant de la céder à son ami Jean Duvivier.



Alexandre-Louis baigne dans une ambiance à la fois bourgeoise et maçonnique. Il se marie le 30 octobre 1775 avec Adélaïde Marguerite Justin Petit. Affilié à la tendance écossaise, il se rallie en 1780 au Grand Orient de France, dirigé par Philippe d'Orléans et animé par le duc de Montmorency-Luxembourg. Conseiller du Roi, auditeur ordinaire puis conseiller Maître en la Chambre des Comptes (1787), il continue de s'intéresser à la gravure où, dit-on, il excelle. En 1787, il devient le Président de la chambre des provinces du Grand Orient. A ce titre, il a regard sur toute l'activité des loges et en détient les archives. A l'instigation de François Bernier, à la fois Graveur à la Monnaie de Paris et trésorier du Grand Orient de France, il soumet sa candidature au poste de Directeur de la Monnaie de Paris. La forte connotation maçonnique de la Commission Monétaire (Mirabeau, de Cussy, Véron de Forbonnais, Angot des Rotours) et l'antagonisme existant entre Benjamin Duvivier, l'ami de la famille et Jean Dupeyron de la Coste qui entretenait un différend datant de son père avec la famille Duvivier permettent à Alexandre d'obtenir le poste.

Les temps sont troubles et la franc-maçonnerie n'a plus le vent en poupe. Le

grand-Maître Tassin de l'Etang est guilotiné. Alexandre qui détient les archives de l'obédience a tout juste le temps de les cacher avant d'être arrêté comme suspect. Après sa libération en 1795, il va consacrer son temps à relever l'obédience. Il est le premier à ranimer le zèle des maçons et des loges en payant de ses deniers les dettes du Grand Orient.

En 1796, le Grand Orient offrit à Roettiers de Montaleau, devenu Vénérable de la loge des « Neuf sœurs », la dignité de grand maître ; il la refusa modestement, et n'accepta que le titre de grand vénérable, dont il se démit en 1804, assuré que Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, frère de l'empereur, acceptait le patronat suprême. Il fut installé en qualité de représentant particulier du grand maître. Quand il décède, le 30 janvier 1808, le Grand Orient lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Saint-Sulpice. Ses membres y assistèrent en corps ainsi que les vénérables et députés des différents ateliers de l'Orient de Paris. C'était le premier hommage de ce genre que le Grand Orient rendait à son chef qui est considéré comme le père du rite français.

Philippe BOUCHET

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Prix de vente sans
grade: 25 USD*

Faites-les grader par PCGS, à Paris.

Professional Coin Grading Service:

- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
- Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
- Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez joindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.

** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.



PCGSEurope.com



Prix de vente après mise sous
coque PCGS: 750 CHF**

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

SB69STEPHANS CHANGE DE STRATÉGIE...

Voici sa dernière vente intéressante : http://cgi.ebay.fr/Sesterce-Elius-/200831543232?pt=FR_GW_monnaie_pi%C3%A8cesantiques&hash=item2ec27e27c0#ht_500wt_1203.

Prévenez-nous dès qu'elle aura été retirée, nous mettrons la copie d'écran à la place.

Que voyons-nous ? D'abord que sb69stephans a soigné son image en faisant faire des évaluations sympathiques par lui-même sous le pseudo de sb72stephane.

Ensuite que la monnaie photographiée est certainement bonne, que la référence source

l'est aussi, <http://www.sixbid.com/nav.php?p=viewlot&sid=584&lot=1179>, que la faute d'orthographe nécessaire pour faire passer le vendeur pour le crétin sur le dos de qui on peut faire de bonnes affaires a été intégrée bien visible dans le titre. (Elius au lieu de Aelius).



Évidemment, nous ne croyons pas une seconde que le malheureux qui va miser sur ce sesterce et remporter l'enchère va effectivement recevoir le sesterce illustré... comment en être sûr et enquiquiner sb69stephans ? Facile ! Demandez-lui donc une autre photo de ce sesterce... que celle qu'il a repiquée sur le site de NAC. Comme il n'a pas la pièce en main, il sera bien en peine de vous satisfaire et vous pourrez le signaler à e-bay et nous le raconter pour enrichir le feuilleton des aventures de Roger Dodo...

Michel PRIEUR

LA LETTRE DE LA CIN

La Commission Internationale de Numismatique publie régulièrement une lettre pour faire le point sur l'activité de la numismatique depuis la dernière lettre. C'est tout à fait intéressant à lire pour se rendre compte de ce qui se passe, grâce à qui cela se passe et où cela se passe. Cliquez pour lire (en plusieurs langues dont le français) la International Numismatic e-Newsletter No. 13 (October 2012).

Michel PRIEUR

POUR LE PLAISIR DES YEUX...



sur une pièce de Nîmes d'une qualité exceptionnelle, cliquez pour voir la fiche.

LES VARIÉTÉS DE POIDS DES EUROS



Chacun pourra dire qu'une monnaie hors poids standard est une variété, mais à partir de combien ?

Une définition claire et précise de Thierry Robert, approuvée par M. Prieur, publiée sur le Site des Amis du Franc, fixe de façon incontestable les limites de poids (maxi et mini) pour les Francs.

Cette définition se base sur le poids officiel d'une monnaie et prend en compte la tolérance de fabrication : toute monnaie en dehors du poids, tolérance comprise, (en plus ou en moins) est considérée comme variété de poids.

Cette règle est d'une utilité indéniable et s'applique de fait à la collection des Euros, voir tableau ci-dessous :

Prenons par exemple la 2€, son poids officiel moyen est de 8,50g avec une tolérance de plus ou moins 3,5%.

Toute 2€ dont le poids est compris entre 8,7975 et 8,2025 est considérée comme une pièce ayant un poids homologué, en dehors de ces limites cette pièce est considérée comme une variété de poids.

Les tolérances indiquées sont officieuses, bien qu'ayant été obtenues dans une unité de

fabrication de la zone Euro. Les autorités se montrent très discrètes et rétives à divulguer ces tolérances. Peut-être faut-il chercher la raison de cette discrétion dans la volonté de ne pas fournir trop d'indices à d'éventuels faussaires ?

Ce tableau peut être utilisé jusqu'à la prochaine mise à jour. En effet, les machines étant de plus en plus performantes, il est probable que la qualité des fabrications pourrait restreindre les limites de tolérance. À noter aussi que ces données sont cohérentes avec

celles connues et officielles concernant les anciens Francs, voir tableau ci-dessous :

Nous pouvons cependant nous étonner d'une tolérance que l'on peut qualifier de généreuse à notre époque, car déjà pour ne prendre que le XVIII^e siècle on trouve des tolérances de plus ou moins 2%, sur des circulantes en or et même 1% sur certaines en argent ce que l'on peut comprendre, mais aussi 1,5% sur des monnaies en bronze, ce qui démontre le savoir-faire de l'époque. Notons néanmoins dans ce cas que les pièces étaient pesées en vrac, «le lourd portant le faible» et «le faible portant le lourd» selon

Monnaie	Poids	Tolérance	Tolérance +	Tolérance -
2 €	8,50g	3,5%	8,7975	8,2025
1 €	7,50g	3,5%	7,7625	7,2375
0,50	7,80g	3%	8,0340	7,5660
0,20	5,74g	3%	5,9122	5,5678
0,10	4,10g	3%	4,2230	3,9770
0,05	3,92g	4,5%	4,0964	3,7436
0,02	3,06g	4,5%	3,1977	2,9223
0,01	2,30g	4,5%	2,4035	2,1965

LES VARIÉTÉS DE POIDS DES EUROS

les expressions de l'époque. Cela explique les grandes variétés de poids pour les monnaies de cuivre, qui n'étaient pas pesées à la pièce mais de manière globale. Pire, on peut penser au vu des poids constatés qu'il n'existe pas de monnaies approchant les marges de tolérance. Si l'on répartit les poids sur une courbe, on constate que celle-ci

s'arrête définitivement vers 1,5% en plus ou en moins. Ceci signifie en clair qu'il n'existe pas de variétés de poids pour les euros ! Si vous en avez une, question immédiate : est-ce faux ?

Pour étayer le propos nous avons effectué un contrôle statistique, le résultat est édifiant et ne justifie en rien techniquement une telle largesse, sur 100 pesées de la 10 Francs Génie la variation est de 0,92% à 1,38% et encore plus fort les pesées sur la 1€ montrent une différence de 0,5% en plus ou en moins pour une tolérance effective de 3,5%. (Quelques pesées réalisées sur des 2€ confirment celles de la 1€)

Alors pourquoi une telle man-suetude sur ces contrôles qualité ?

On pourrait croire que le grand nombre d'ateliers de frappe des Euros en serait l'explication, mais la Monnaie de Paris en son temps s'appliquait déjà des tolérances bien supérieures à la qualité de ses fabrications. (10 Francs Génie)

Dernière indication, ces tolérances sont celles « A l'unité », par exemple pour la 1 cent la tolérance à l'unité est de 4,5% alors qu'elle n'est que de 1,5% pour 1.000 unités. Cette indication n'est pas neutre et pourrait être aussi une des explications plausibles, pour les pièces que l'on trouve parfois déformées alors qu'aucun défaut n'est visible. Mais ce n'est pas la seule possibilité, car tout au long de la fabrication jusqu'au conditionnement final, des contrôles par pesée ont lieu. Certains sont qualitatifs nous venons de le voir, d'autres sont quantitatifs, en effet la pesée permet de vérifier le nombre de pièces contenues dans les rouleaux, puis ensuite dans les boîtes de rouleaux.

Aussi nous pouvons nous poser la question du devenir d'un rouleau ou d'une boîte qui présenterait un écart de poids, suivant dans quelle unité de fabrication européenne où cela se passe, la décision est très certainement différente. Certains Instituts préféreraient déconditionner et retier le tout, mais certains mettront au rebus pour destruction, car le traitement obligatoirement manuel du conditionnement suspect coûtera plus cher.

Serge WIOTTE
Michel PRIEUR
Laurent VOITEL

Monnaie	Tolérance %
1 centime	5
5 centimes	5
10 centimes	5
20 centimes	5
½ Franc	5
1 Franc	3
2 Francs	3
5 Francs	3
10 Francs	3
20 Francs	3

VANDALISME OFFICIEL



Les sites urbains sont souvent très riches sur le plan archéologique ; ils sont également particulièrement sensibles en raison des pressions immobilières et de l'avidité de certains promoteurs. La ville d'Angers n'échappe pas à la règle. Il s'agit d'un site très riche sur lequel les niveaux modernes ont succédé aux niveaux médiévaux et antiques.

En 1999, des sondages menés dans le quartier de la gare Saint-Laud ont mis au jour une vaste nécropole antique, située *extra-muros*, mais qui fut englobée dans la ville à l'époque médiévale. Les historiens pensaient que cette nécropole avait été en grande partie détruite entre 1848 et 1853 lors de l'installation de la gare et des voies ferrées. Les sondages ont révélé que de nombreuses

tombes étaient en place et ont conduit à une opération de fouilles menée en 2000 par l'INRAP. La richesse du site a été confirmée. En seulement trois mois, 178 inhumations antiques ont été découvertes et 173 étudiées ainsi qu'un four de potier, une portion de voie antique et de nombreuses constructions. Ce site s'étend bien au-delà de l'emprise fouillée en 2000.

Début 2011, en dépit de la richesse archéologique de ce site, un jury composé d'élus de la ville d'Angers et d'Angers Loire Métropole a choisi OCDL Groupe Giboire pour réaliser « un hôtel et une résidence hôtelière et trois ensembles de bureaux modulables » et des parkings sur 20 000m². Comme cela s'est déjà produit il y a quelques années à Poitiers, avec l'implantation d'un hôtel sur l'ancien amphithéâtre antique, la solution de réaliser des fondations à l'aide de pieux a été choisie. Il s'agit souvent d'une fausse bonne solution permettant à des promoteurs de



réaliser leur projet tout en les autorisant à détruire une partie des sites archéologiques. À Angers, les pieux prévus doivent avoir un diamètre de 50 centimètres ; autant dire que l'impact sur un site archéologique aussi dense et riche sera catastrophique. Non seulement une partie du patrimoine historique d'Angers sera irrémédiablement détruit, mais les générations futures seront privées des connaissances que pourraient nous apporter la fouille d'un tel site miraculeusement préservé lors des travaux urbains du XIX^e siècle.

Sur plan légal, la mise en place de pieux de 50 centimètres serait assimilable à la destruction d'un site archéologique bien



Ilot Gare-Sernam à Angers : projet remporté par OCDL-Groupe Giboire

MENACES SUR LA NÉCROPOLE D'ANGERS !!

identifié. Outre les procédures pénales susceptibles d'être engagées devant une juridiction française, le dossier pourrait être porté devant l'Union européenne, notamment parce que la France a ratifié la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique de La Valette du 16 janvier 1992. Il convient de revoir ce projet qui

n'est pas acceptable en l'état. Au mieux, une fouille de ce site doit être réalisée... mais en cette période de vaches maigres, les crédits alloués à l'archéologie fondent comme neige au soleil et ceux consacrés aux fouilles programmées ont, pour l'année à venir, été divisés par trois dans certains Services Régionaux de l'Archéologie.

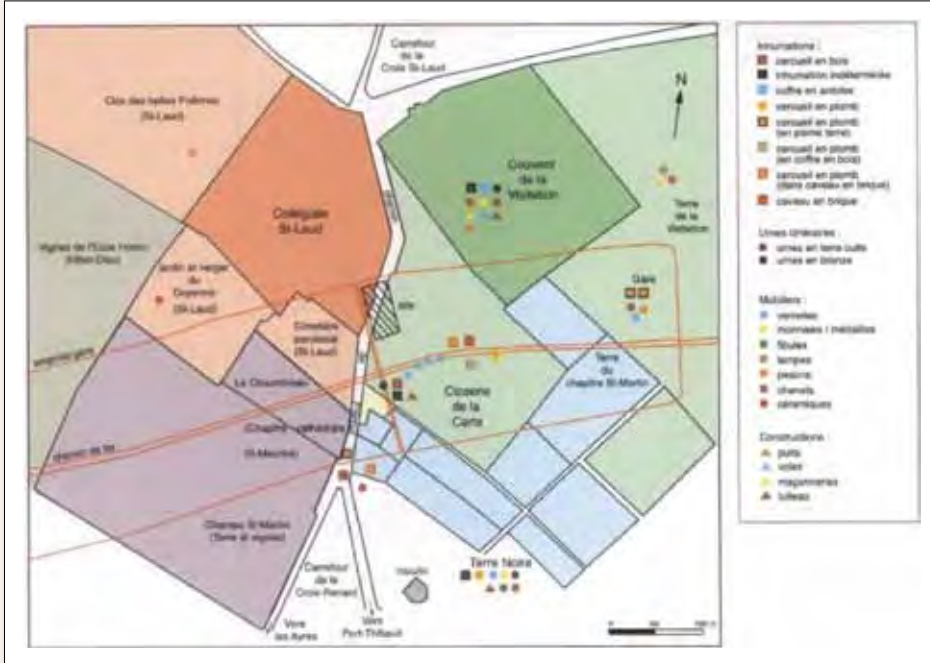
N'hésitez pas à soutenir les quelques Angevins, historiens et archéologues locaux, dont Laurent Ferron, qui s'opposent à ce projet.

Le projet : <http://www.giboire-promotion.com/actualites/habitat/ilot-gare-sernam-a-angers-projet-remporte-par-ocdl-groupe-giboire>

Compte rendu de l'étude menée par l'INRAP en 2000 : http://www.inrap.fr/userdata/c_bloc_file/7/7629/7629_fichier_recherches02-01-brodeur.pdf

Convention de La Valette : <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/QueVoulezVous.asp?NT=143&CM=8&CL=FRE>

Arnaud CLAIRAND



PAPIER-MONNAIE 23

LES RÉSULTATS

PAPIER-MONNAIE 23 présentait de nombreux billets rarement proposés, des documents hors normes.

Les résultats sont remarquables.

Les 26 premiers lots sont attribués, c'est la première fois qu'un tel résultat est obtenu :

Pour les *précurseurs* : le billet de Monoye intéresse cinq amateurs et réalise 14705 euros, les deux rares billets de Law obtiennent quatre offres chacun et plus de 2300 euros, enfin le 200 Livres de la Caisse d'Escompte reçoit huit offres et termine à plus de 5000 euros ! Il y a des années que l'on attendait ce type de réaction sur des documents de ce niveau.

Certains considéraient que les amateurs actuels n'étaient pas aussi réceptifs à ces billets que leurs aînés pouvaient l'être dans les années 90, ils sont en passe de prouver le contraire, les temps changent !

Les *billets du XIX^e* sont aussi plebiscités avec un record de quatorze offres pour le numéro 23 (100F type 1882) et l'ensemble du Trésor des Canisses qui trouve preneur pour un total de 19389 euros (prix de départ : 14550, prix d'estimation 20300).

Au total la vente obtient 230 bordereaux et réalise 180 996 euros, le pourcentage de vente est de 69% en première phase.

Pas de grosse déception, à part peut-être sur la série des Delacroix : ces billets sont recherchés essentiellement en état SPL ou NEUF et même si la collection comprenait de belles raretés, les qualités étaient insuffisantes pour faire réagir les amateurs.

Les deux rares 1000 Francs Bleu et Rose 1890 et 1891 n'ont pas séduit les amateurs de XIX^e, en effet, si les prix de départ sont élevés pour des XX^e, ils sont très bas pour des XIX^e ! La disponibilité en invendus déclenchera peut-être les passions.

Engouement confirmé pour les Specimen et épreuves : sur trente-sept documents présentés, trente-cinq ont trouvé preneurs pour un total légèrement supérieur à nos estimations : 34780 estimés, 37216 euros réalisés.

Les fautes ont toujours la part belle, avec dix-huit lots proposés et quatorze vendus, les spécialistes prouvent une fois encore leur réactivité.

Dans les séries modernes, les valeurs sûres restent très recherchées et mis à part le A.007 du Debussy qui, bien que manquant à la plupart des collections, n'a pas rencontré son « public » (la période des invendus corrigera cet oubli !), la plupart des raretés ont obtenu de bons résultats.

Jean-Marc DESSAL



69%

DÉCEMBRE 2012

PAPIER-MONNAIE 24

Banque de France

à ne pas manquer !

Résultats complets sur <http://vso.numishop.eu>

FIN NOVEMBRE 2012 : BILLETS 65

Afghanistan - Hong Kong - Portugal - sélection France et Monde

FILIGRANE INVERSÉ

ÈSREVIENARF

deuxième pointage...

Pas si simple de récolter et de diffuser l'information !

L'appel du BN86 suite au premier pointage n'a pas vraiment été suivi. Oh, je n'ai aucun doute sur le fait que le tableau ait été pieusement consulté et conservé, mais les nouvelles données ont été jalousement gardées. Tant pis, nous continuons, les mauvaises habitudes finissent toujours par passer et nous savons bien que c'est dans la diffusion et le partage des informations que réside l'avenir des collectionneurs.

Certains, comme Hervé Jarrige, ont parfaitement compris que la recherche est autant source de satisfaction que l'achat, il continue de pointer les Paysans, les Jacques Cœur et autres, mieux, il diffuse le fruit de ses recherches.

Un grand merci à lui et aux quelques amateurs qui ont fait l'effort de nous adresser leurs découvertes.

Voici donc le tableau mis à jour. Le résultat est de plus en plus intéressant : des alphabets introuvables en filigrane normal, d'autres

toujours pas retrouvés, ce pointage permet d'affiner encore les connaissances.

Dans le tableau précédent nous indiquions un filigrane inversé pour l'alphabet 498, nous n'avons pas pu le reconfirmer.

Les fonds en jaune sur certains alphabets indiquent ceux qui semblent les plus rares. Nous avons utilisé la liste -impressionnante de billets répertoriés sur le site du Billets Club de Bois Colombes, ces cases jaunes sont ceux dont trois exemplaires maximum ont été répertoriés sur ce site (www.bcbc.fr).

Jean-Marc DESSAL

Le 100 Francs Jeune Paysan – Filigrane inversé ou non

mise à jour octobre 2013

02/10/52		06/08/53		01/10/53		07/01/54		04/03/54		01/04/54	
28.34	28 ^{bis} .01	28.38	28 ^{bis} .02	28.39	28 ^{bis} .03	28.41	28 ^{bis} .04	28.42	28 ^{bis} .05	28.43	28 ^{bis} .06
485	x	551	x x	557	x x	577	x x	586	x x	592	x
486	x	552	x x	558	x x	578	x x	587	x x	593	x x
487	x	553	x x	559	x x	579	x	588	x x	594	x x
488	x	554	x	560	x	580	x	589	x x	595	x
489	x	555	x	561	x	581	x	590	x x	596	x
490	x	556	x x	562	x	582	x	591	x x	597	x
491	x			563	x x	583	x			598	x
492	x			564	x	584	x			599	x
493	x			565	x x	585	x			600	x
494	x			566	x					601	x
495	x x			567	x					602	x
496	x x			568	x					603	x
497	x									604	x
498	x ?									605	x
499	x x									606	x
500	x										
501	x x										
502	x										
503	x x										
504	x x										
505	x x										
506	x										
507	x										
508	x										

Optimistes, nous renouvelons l'appel :
Si vous possédez un alphabet dont une des cases n'est pas cochée, n'hésitez pas à nous faire parvenir un scan ou une photocopie, pour les exemplaires avec filigrane inversé vérifiez bien que la faute est visible sur l'image.

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du BN en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

*MONNAIES CAROLINGIENNES, ROYALES, FÉODALES,
MONNAIES MODERNES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES*



cgb.fr

www.pearsoned.com.au

Arnaud CLAIRAND - Stéphane DESROUSSEAUX - Michel PRIEUR

Nom : Prénom : N° Client :

Adresse :

C.P. : Ville :

Pays : Tél : E-mail :

MONNAIES 56 vous sera adressé sur demande contre la somme de 10€ (+5€ de frais de port) envoyée à cgb.fr, 36 rue Vivienne 75002 Paris, Tél : 01.42.33.25.99 - cgb@cgb.fr